

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Iftar : 20h00
Imsak : 04h00

MÉTÉO
32° : ALGER
37° : TAMANRASSET

p. 2

Lundi 29 Juillet 2013 - 20 Ramadhan 1434 - N° 337 - Première année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news



SELON LE DIRECTEUR
DE L'EVNH

Lancement des
travaux de réalisation
de la ville nouvelle
de Hassi-Messaoud

Page 4

TRANSPORT

15 projets
de tramways
seront réalisés
en Algérie



Page 6

Le tramway
bientôt
à Ouargla

Page 4

DANS UN ENTRETIEN
ACCORDÉ À L'APS

RÉVISION DE LA CONSTITUTION :
M^E KSENTINI PRÉSIDENT DE LA CNCPPDH PLAIDE

POUR LA CRÉATION D'UN POSTE DE VICE-PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Le président de la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'homme (CNCPPDH), Me Farouk Ksentini, a plaidé hier à Alger pour la création d'un poste de vice-président de la République dans la prochaine révision de la Constitution. Me Ksentini a expliqué, dans un entretien à l'APS, qu'il insistait sur l'idée de création de ce poste dans le souci de « combler un éventuel vide en cas de vacance du poste de président de la République ».

Il a rappelé que la création d'un poste de vice-président de la République représentait une des « propositions fondamentales » émises par la CNCPDH et présentées, en 2011, à l'Instance de consultations sur les réformes politiques que présidait, Abdelkader Bensalah. Il a, par ailleurs, estimé que « la consolidation des libertés publiques et individuelles dans la prochaine révision de la Constitution est une question sacrée pour l'édification de l'Etat de droit ». Page 3



Photo : archives

ABDERRAHMANE
BELAYAT :
**«Il n'y a pas
de courants
au FLN»**

Page 4

ANR :
Belkacem Sahli
appelle de Constantine
à l'émergence de grandes
familles politiques

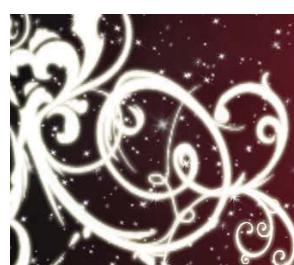
Page 4

MSP
Mokri :
«Les prochaines
présidentielles,
étape importante
pour assurer la stabilité»

Page 4

CANICULE ET
INCENDIES
La protection civile
et la conservation des
forêts renforcent les
moyens de lutte contre
les feux de forêts

Page 6



رمضان مبارك
DK NEWS
Organise
une Tombola

ceVital

PLAYBOY GROUP OFFICIAL & EXCLUSIVE DISTRIBUTOR IN ALGERIA

AIGLE AZUR

Condor

ncs informatique

ibis

HUAWEI

ELECTRO SELL

Tentez votre chance.
De nombreux cadeaux vous
attendent. Il vous suffira de
découper chaque jour pendant
tout le mois de Ramadhan, le
coupon à la page 23 et de
l'envoyer à l'adresse du journal.
Bonne chance

**MÉTÉO****32° à Alger et des pics de 40° à l'Est****Régions Nord :**

- Temps généralement assez chaud et pré-orageux notamment vers les régions de l'intérieur avec localement formations orageuses isolées. Les températures maximales varieront de 31°C/36°C près des côtes avec localement des pics de 40°C vers le littoral Est (Jijel, Skikda, Annaba, Tari...) et seront de 37°C/40°C vers les régions de l'intérieur avec des pics de 42°C vers les régions de l'Est (Constantine, Mila, Guelma, S. Ahras...). Les vents seront en général faibles.

Régions Sud : 37° à Tamanrasset et des pics de 48° au Sahara central

- Temps généralement chaud et ensoleillé avec localement formations orageuses vers la Saoura et les massifs du Hoggar/Tassili. Les températures maximales varieront généralement de 40°C/46°C avec localement des pics de 48°C vers le Sahara central. Les vents seront en général faibles avec localement brume de sable.

**CE MATIN À 11H AU FORUM D'ECHAÂB****Conférence sur la route**

Le Forum d'Echaâb organise ce matin à 11h en son siège (39, boulevard des martyrs Alger) une conférence sur la route ayant pour thème «Sensibilisation, comportements civiques, affaire de tous».

La rencontre qui se tiendra en présence de M. Bachir Messaitfa, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre chargé de la Prospective et des Statistiques, sera animée par le président de l'association et expert consultant de l'Onudi de Vienne, M. Yahia Belhadj-Meziane et le P^r Yakoubi Mustapha du CHU de Bab El-Oued.

**Création de 5 nouveaux périmètres agricoles pour les jeunes**

Cinq nouveaux périmètres agricoles ont été créés pour les jeunes dans le cadre de la concession agricoles dans la wilaya d'Illizi, a-t-on appris hier auprès de la direction locale des services agricoles (DSA).

Ces périmètres, totalisant une superficie de 260 hectares, ont été projetés dans différentes communes de la wilaya dont deux de 20 hectares chacun dans la commune du chef lieu de wilaya, et un autre de 20 ha aussi dans la commune de Debdeb, a précisé le directeur du secteur, M. Ahmed Brahim.

Des conventions ont été signées avec la DSA et la direction de la formation professionnelle pour assurer le suivi des jeunes exploitants agricoles et veiller à leur formation dans le domaine des techniques culturelles et d'élevage, durant la prochaine session d'automne de la formation professionnelle, a ajouté le

même responsable.

Un autre périmètre agricole, destiné à l'investissement, d'une superficie de 200 ha, a été attribué à deux opérateurs, l'un ayant bénéficié de 100 ha et l'autre de 50 ha, pour y développer la céréaliculture sous pivot et autres activités d'élevage.

La création de ces périmètres vise à la fois la création d'emplois durables, l'extension des surfaces agricoles et le développement des activités liées à l'agriculture, a souligné le responsable de la DSA.

**CANCER DES OS****1^{er} traitement réussi d'un ostéosarcome au CHU de Béjaïa**

Une intervention chirurgicale visant le traitement d'un ostéosarcome (cancer des os) sur un patient sexagénaire a été réalisée dernièrement avec succès au CHU de Béjaïa, a-t-on appris hier auprès de cet établissement hospitalier.

C'est la première fois qu'une telle opération, consistant en l'ablation carcinologique d'une tumeur apparue au niveau de l'épaule et la conservation du membre atteint, est réalisée localement, laissant augurer désor-

mais d'un processus pérénne de prise en charge des malades de la wilaya qui, jusque-là, étaient systématiquement transférés vers Alger ou Tizi-Ouzou, a-t-on précisé.

L'objectif est inscrit comme une priorité à concrétiser, a-t-on ajouté, soulignant que le CHU de Béjaïa, encore en structuration, a reçu des garanties fermes pour recevoir des dotations financières conséquentes et des équipements médicaux, dédiés aux pathologies cancéreuses, de pre-

mier ordre. L'intervention, conduite par le professeur Zoubir Kara, agrégé en chirurgie orthopédique et traumatologique, entouré de spécialistes pluridisciplinaires, venus de Tizi-Ouzou et du service d'oncologie de l'hôpital d'Amizour (Béjaïa) a duré plus de trois heures à l'issue desquelles, outre l'ablation de la tumeur maligne, le patient a bénéficié d'une chirurgie conservatrice, qui lui a valu d'éviter l'amputation d'un bras.

CE MATIN À 11H30, M. ISSAAD REBRAB INVITÉ DU FORUM DE DK NEWS**Conférence sur : «Les défis de l'économie algérienne»**

Le président du groupe Cévital M. Issaad Rebrab, sera ce matin à 11h30 l'invité du Forum de DK News, sis au 3 rue du Djurdjura, face au lycée El Mokrani, Ben Aknoun.

L'Hôte du journal animera à cette occasion une conférence débat qui portera sur le thème «Les défis de l'économie algérienne».

HIER MATIN À 8H41**Secousse tellurique de magnitude 3,2 degrés à Guelma**

Une secousse tellurique de magnitude 3,2 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a eu lieu hier matin (08h41) dans la wilaya de Guelma, a indiqué le Centre de recherche en astronomie et astrophysique et géophysique (CRAAG).

L'épicentre de la secousse a été localisé à 11 km au sud-ouest de Guelma, précise le CRAAG dans un communiqué.

ALGÉRIE - UE**Les produits agricoles algériens vont bénéficier du label «Appellation d'origine»**

Les produits agricoles algériens vont bientôt bénéficier de signes distinctifs liés à l'origine (indication géographique et appellation d'origine) pour mieux s'exporter à l'étranger et notamment au sein des pays de l'Union européenne.

Un appel à proposition pour un projet de jumelage institutionnel au profit du ministère du Commerce est d'ailleurs publié sur le site de la Commission européenne pour la sélection d'une ou de plusieurs institutions d'Etats membres pour la mise en œuvre de ce jumelage. Selon une source du Programme d'appui à l'accord d'association entre l'Algérie et l'UE, ce projet de jumelage «est au bénéfice» de l'Agence nationale de promotion des exportations (ALGEX) et «pourrait être concrétisé dans quelques mois» et va concerner certains produits à l'exemple de deglet Nour et l'olive sigoise.

SANTÉ**360 cas de scoliose relevés chez les scolarisés à Oran**

Quelque 362 cas de scoliose ont été relevés dans la wilaya d'Oran chez des élèves âgés de 10 à 14 ans durant l'année scolaire 2012-2013, a-t-on appris auprès du bureau de la santé scolaire de la direction de la santé et la population. Les unités de dépistage et suivi de la santé scolaire (UDS) ont enregistré une hausse sensible des cas de scoliose par rapport à l'année scolaire 2011-2012 (267 cas). Un taux de 53% de ces cas est relevé chez les garçons dont 63% au cycle moyen.

M. KSENTINI PRÉSIDENT DE LA CNCPPDH A ACCORDÉ, HIER, UN ENTRETIEN À L'APS

Les sept Algériens détenus, depuis plusieurs années, dans la prison américaine de Guantanamo «n'ont commis aucun crime», a affirmé hier à Alger, Me Farouk Ksentini, président de la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'homme (CNCPPDH) dans un entretien à l'APS.



Les Algériens détenus à Guantanamo «n'ont commis aucun crime»

Considérant cette détention «étrange» et «arbitraire», Me Ksentini a rappelé que ces prisonniers algériens «ont été incarcérés sans jugement dans cette prison par les forces américaines».

D'autre part, Me Ksentini a indiqué que la CNCPPDH «ne détient aucune information» concernant le transfert de

deux prisonniers algériens de Guantanamo vers l'Algérie, comme cela a été rapporté par des médias.

«Nous sommes en train d'établir des contacts avec des ONG américaines des droits de l'homme pour le suivi de ce dossier», a-t-il relevé, précisant que ces ONG trouvent des difficultés pour se

déplacer à Guantanamo, une prison qui se trouve à Cuba.

Le président de la CNCPPDH a, en outre, regretté le fait que le président américain Barack Obama «n'ait pas respecté son engagement de fermer la prison de Guantanamo, comme il l'avait promis lors de sa campagne électorale».

Pour l'amélioration de la qualité des jugements rendus par la justice algérienne

Me Farouk Ksentini, a plaidé pour l'amélioration des jugements de justice, estimant que la célérité dans le traitement des affaires judiciaires est tributaire de l'augmentation du nombre de juges au niveau des différentes cours de justice.

«Si nous voulons améliorer la qualité des jugements, il est nécessaire de revoir à la hausse le nombre de juges de 5 000 à 7 ou 10 000 juges», a recommandé Me Ksentini, soulignant qu'il n'est pas possible de demander à un juge qui traite 150 dossiers d'améliorer davantage la qualité du jugement».

Pour le président de la CNCPPDH, il est du droit du justiciable d'aspirer à une meilleure qualité en matière de traitement et d'étude des affaires judiciaires, soulignant, en outre, que «le juge doit s'acquitter de sa tâche dans des conditions ordinaires et sans pression».

Me Ksentini a mis l'accent, par ailleurs, sur l'importance à accorder au volet formation des juges dans certains domaines, notamment le foncier, l'industrie et la finance de manière à leur permettre de bien s'imprégner des affaires en relation avec les banques et les détournements d'argent. Pour ce qui est des délais dans le traitement des recours, Me Ksentini a appelé à accélérer les procédures, faisant observer qu'à l'occasion de l'ouverture de l'année judiciaire, l'on annonce le traitement de 17 000 affaires, alors que 15 000 sont rejetées.

Me Ksentini «inquiet» du sort des Algériens détenus dans des prisons irakiennes

Le président de la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'homme (CNCPPDH), Me Farouk Ksentini, a fait part dimanche à Alger de son «inquiétude», quant au sort réservé aux Algériens détenus dans des prisons irakiennes.

Me Ksentini s'est dit «inquiet» au sujet de ces Algériens du fait de l'en-tête des autorités irakiennes et de la détérioration de la situation sécuritaire dans ce pays».

Le président de la CNCPPDH a indiqué, à ce propos, avoir eu des

contacts, il y a trois jours, avec un des détenus algériens.

«Ce détenu m'avait fait savoir qu'ils vivent (lui et les autres détenus) dans un perpétuel danger et qu'ils craignent le pire», notamment après les attaques ayant ciblé les prisons d'Abou Ghreib et Al Naji d'où plus de 500 prisonniers s'étaient évadés, a-t-il affirmé dans un entretien à l'APS.

Selon, Me Ksentini, les autorités irakiennes campent sur leur position malgré les «grands efforts» du ministère des Affaires étrangères pour

rapatrier ces Algériens, alors que ces mêmes autorités, a-t-il relevé, avaient montré de la «souplesse» dans le traitement des cas de détenus tunisiens, saoudiens et d'autres pays arabes.

Une dizaine de ressortissants algériens sont détenus actuellement dans des prisons irakiennes. Un Algérien, condamné à mort, a déjà été exécuté.

Ces prisonniers sont accusés d'avoir traversé illégalement les frontières irakiennes et d'être impliqués dans des actes terroristes, selon les autorités irakiennes.

Nouvelles propositions pour résoudre les problèmes d'immigration

La Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'homme (CNCPPDH) soumettra au président de la République de nouvelles propositions visant à résoudre les problèmes liés au phénomène d'immigration, a annoncé son président, Me Farouk Ksentini.

Me Ksentini a indiqué que «la commission soumettra au président de la République de nouvelles propositions liées à l'immigration lors de la conférence internationale prévue à cet effet en décembre prochain». La conférence sera consacrée à l'exa-

men des idées proposées par les différents partenaires et des pays étrangers comme l'Italie qui travaille beaucoup sur ce dossier pour dégager une résolution qui permet aux autorités concernées de trouver des solutions efficaces au phénomène migratoire».

Dans le même contexte, Me Ksentini a souligné que «le flux important de migrants vers l'Algérie ces derniers temps, en raison de l'instabilité dans certains pays, nécessitait des mesures adéquates pour préserver les droits de l'Algérie et la dignité des personnes».

La drogue, une arme utilisée contre l'Algérie

La drogue est devenue une arme utilisée contre l'Algérie, a affirmé hier le président de la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'homme (CNCPPDH), Me Farouk Ksentini.

«La drogue est devenue une arme qu'on utilise contre l'Algérie et il est du devoir de l'Etat algérien de se préparer contre ce fléau à travers des décisions fermes pour protéger aussi bien sa population que son économie», a souligné Me Ksentini dans un entretien à l'APS.

Il a précisé que la CNCPPDH avait déjà «tiré la sonnette d'alarme, depuis plusieurs années, sur les dangers du fléau de la drogue qui porte atteinte à la santé publique».

«Il ne se passe pas un jour sans que des dizaines de jeunes soient arrêtés pour consommation de drogue, au moment où des affaires liées à ce phénomène passent constamment devant les tribunaux», a-t-il relevé.

Me Ksentini a, en outre, estimé que la drogue touche également l'économie du pays, puisqu'elle entre en Algérie «en contrepartie de produits alimentaires subventionnés par l'Etat». «Devant cette situation, il est du devoir de l'Etat algérien de se défendre en luttant contre ce phénomène avec fermeté», a-t-il insisté, précisant que la communauté internationale «saît pertinemment que le Maroc, voisin de l'Algérie, est un pays producteur et exportateur de la drogue».

Il a exprimé son «étonnement» que «des voix s'élèvent pour réclamer la réouverture des frontières avec le Maroc, alors que le trafic de drogue bas son plein». «Dans ces conditions, nous ne pouvons pas réouvrir nos frontières, dans la mesure où des tonnes de drogue continuent d'entrer en Algérie», a-t-il mentionné. Il a souligné l'«urgence» de lutter efficacement contre le fléau de la drogue à travers notamment la révision de la loi 2004 relative à la lutte contre les crimes liés à la drogue.

«Nous ne demandons pas l'abrogation de loi de 2004, mais son amélioration à travers la révision de quelques dispositions, notamment celles relatives à l'aspect pénal», car, a-t-il expliqué, «il n'est pas normal qu'on réserve la même sanction à celui qui vend 250 grammes de drogue qu'à celui qui en commercialise 20 tonnes».

APS

SELON LE DIRECTEUR DE L'EVNH

Lancement des travaux de réalisation de la ville nouvelle de Hassi-Messaoud

Les travaux de réalisation de la ville nouvelle de Hassi-Messaoud, pouvant accueillir 80.000 habitants, seront lancés aujourd'hui, pour créer à terme un ensemble urbain qui alliera fonctionnalité, modernité et respect de l'environnement.

La future ville, fonctionnelle à l'horizon 2020 et localisée dans la zone de Oued El-Marââ, à équidistance d'environ 80 km entre l'actuel Hassi-Messaoud et les villes de Touggourt et de Ouargla, s'articule sur un périmètre d'urbanisation de 2.044 ha, un périmètre d'extension future de l'urbanisme de 1.161 ha, une zone verte existante de 313 ha et une zone d'activités logistiques (ZAL) de 965 ha.

La première phase du projet, qui concerne l'aménagement du site et la viabilisation, a été confiée à un groupement d'entreprises publiques composé principalement des entreprises du groupe Cosider, de l'ENGCB et de Kahrif, a indiqué à l'APS le directeur général de l'entreprise publique de la ville nouvelle de Hassi-Messaoud (EVNH), M. Mourad Zerjati.

Le projet est lancé après finalisation, en novembre dernier, du schéma d'aménagement de la ville nouvelle et son approbation, le 27 juin dernier, par la commission interministérielle présidée par le représentant du ministère de l'Aménagement du territoire, de l'environnement et de la ville, a précisé M. Zerjati.

D'après son étude d'aménagement, la ville nouvelle de Hassi-Messaoud sera structurée en quatre grands quartiers d'environ 20.000 habitants chacun, avec des structures d'accompagnement administratives, commerciales et socio-culturelles, gravitant autour d'un noyau central (centre-ville) regroupant la grande mosquée, la grande esplanade, des activités d'affaires, un grand parc



avec structures de loisirs, de commerces et de tourisme, ainsi que les principales institutions publiques.

Elle dispose, en plus des parcs et espaces verts de proximité, d'une importante bande verte devant la protéger des vents chauds du sud et des tempêtes de sable cycliques.

La ville nouvelle est prolongée sur son flanc sud d'une zone d'activité logistique (ZAL), installée, par souci de fonctionnalité, à proximité de la RN3 et du tracé de la voie ferrée Touggourt-Hassi Messaoud, dont les travaux de réalisation ont été lancés en novembre dernier.

La zone résidentielle y occupera 35% de la superficie globale avec une densité de 40 à 45 logements à l'hectare, la zone commerciale 5%, la zone d'équipements 10%, le réseau routier 30% et les espaces verts et parcs 20%, selon les études qui ont été confiées à un groupement solidaire algéro-sud coréen.

Le programme de logements de la ville nouvelle qui est projeté pour un nombre de 18.400 ménages, avec une densité nette de 210 habitants/ha, et comportera 8.400 logements collectifs, 5.000 unités semi-collectives et 5.000 autres logements individuels, selon l'étude d'aménagement.

Les concepteurs du projet ont voulu donner à la nouvelle «ville-Oasis» un

aspect tout à la fois fonctionnel, moderne, respectueux de l'environnement, économique en énergie puisque développant différentes formes d'énergies renouvelables, mais aussi inspiré du cachet architectural des régions du sud, avec, à titre d'exemple, le recours au patio central dans la conception des constructions d'habitations.

Dans sa globalité (étude et réalisation), le processus de réalisation du projet s'étale de janvier 2012 à décembre 2020, ayant fait savoir le directeur général de l'EVNH, lors de la présentation du schéma d'aménagement finalisé du projet. La réalisation des travaux de terrassement et les VRD des quartiers prioritaires de la ville nouvelle et des secteurs prioritaires de la ZAL devra s'étendre à décembre 2016, tandis que la période de janvier 2014 à décembre 2019 sera consacrée au déroulement des études et la réalisation des équipements publics (APC, daïra, écoles, tribunal, hôpital, mosquées et autres), selon le même responsable.

L'étude d'aménagement de la ville nouvelle de Hassi-Messaoud a été confiée à un groupement algéro-coréen, englobant trois bureaux coréens (Dongmyeong Engineering consulting and architectures, Saman corporation et Korea land and Housing corporation) et le bureau algérien BEREP.

MOSTAGANEM

Lancement prochain des travaux de réalisation de 2.000 logements location/vente

Les travaux de réalisation de 2.000 logements sur un total de 3.000 logements location/vente seront lancés en septembre prochain dans la wilaya de Mostaganem, apprend-on auprès de l'Agence d'amélioration et de développement du logement (AADL).

Ce programme porte sur 1.000 logements à Hachm dans la commune de Sayada, et un autre lot à Hassi Mamèche.

Une société chinoise a été retenue pour concrétiser ce projet dans un délai de 24 mois, selon la même source.

Des chantiers ont été installés dernièrement au niveau des sites qui abriteront ce programme d'habitat de type F3 et F4. Pour rappel, l'AADL a pris en charge la réalisation de 500 logements location/vente à Mostaganem durant l'année 2002.

AMÉNAGEMENT

Un parc scientifique pour Constantine

La wilaya de Constantine vient de bénéficier dans le cadre de la manifestation «Constantine capitale 2015 de la culture arabe» d'un projet de réalisation d'un parc scientifique, a-t-on appris hier auprès des services de la wilaya.

Cet «important projet», troisième du genre à l'échelle nationale (après ceux d'Alger et d'Oran) sera implanté sur le site de l'avenue Rahmani Achour, ex-Bardo, a-t-on souligné de même source, rappelant qu'un vaste programme de réaménagement de ce site situé sur la rive gauche du Rhumel et faisant face au pont Sidi Rached et au mégapont trans-Rhumel, en chantier, a été déjà lancé.

Le futur parc scientifique sera composé de laboratoires de recherches, mi-

toys des centres d'affaires entre autres, a-t-on expliqué à la wilaya, tout en faisant partie de l'impact de ce projet sur la promotion de l'investissement dans

les domaines de la science, de la recherche et de la technologie.

Le chantier de réalisation de ce futur parc scientifique sera confié à des entreprises de renommée, a-t-on souligné à la wilaya, avant de faire état de l'impact qu'aura également ce projet sur l'embellissement du site du Bardo, situé en plein cœur de la ville des Ponts.

Le site du Bardo devra abriter plusieurs projets accordés à la wilaya au titre de la manifestation «Constantine capitale de la culture arabe 2015» à l'image du pôle culturel (musée, bibliothèque supérieure et grande salle de lecture), dont les travaux de réalisation seront lancés en septembre prochain, a-t-on précisé de même source.



OUARGLA

Lancement des travaux de réalisation du tramway



Les travaux de réalisation de la première ligne du tramway de Ouargla ont été lancés dimanche par le ministre des transports, M. Amar Touai au niveau de la zone des équipements publics, à l'ouest de la ville.

Le ministre a indiqué que le projet vient en application de la décision du Président de la République au début de l'actuel programme quinquennal portant réalisation de 9 projets de tramways dans différentes villes du pays.

Outre sa fonctionnalité, le tramway qui devrait être livré dans 42 mois, permettra de désengorger la circulation et donnera un cachet esthétique à la ville sur l'ensemble de son tracé, ajouté le ministre.

Il ouvrira aussi des perspectives en matière d'emploi, puisqu'il générera quelques 1.000 emplois lors de sa réalisation et 500 postes permanents une fois entré en exploitation.

Une présentation détaillée du projet a été faite, sur site, à la délégation ministérielle concernant la consistance du projet dans ses différentes étapes de réalisation.

La réalisation de cette première ligne du tramway d'Ouargla a été confiée à des groupements espagnol et français. La première tranche des travaux portant sur la construction des infrastructures et des bâtiments a été attribuée au groupement espagnol Rover Alcia/Assignia Elecnor, et la seconde tranche qui concerne la «partie système» (caténaire) a été confiée au groupement français Alstom, selon l'Entreprise du métro d'Alger (EMAO chef de projet). L'organisation des chantiers de cet ambitieux projet s'effectuera par étapes pour éviter l'asphyxie de la ville par des travaux d'envergure prévus sur ses axes centraux et névralgiques, a-t-on souligné. Le futur tramway de Ouargla couvrira, une fois opérationnel fin 2016, au terme de 42 mois de travaux pour un investissement de plus de 30 milliards, une distance de 12,6 km, jalonnée de 23 stations, depuis le quartier En-Nasr vers le vieux ksar de Ouargla, via les boulevards du 1^{er} novembre et de la République, selon une présentation du projet. Le tramway de Ouargla qui disposera de structures d'accompagnement, telles que les ateliers de maintenance, de contrôle et de réparation, permettra, avec ses 34 rames doubles, et des intervalles de passage de près de 12 minutes, et une capacité de transport de 5.000 passagers/ heure, le renforcement du réseau de transport urbain et le désengorgement du trafic de circulation dans la ville. Le ministre des Transports a, par ailleurs, annoncé l'inscription dans le cadre de la loi de finances complémentaire de 2013, d'une ligne de chemin de fer Laghouat-Ghardaïa, et d'une autre entre Ghardaïa et la ville de Ouargla qui sera ensuite reliée à celle de Hassi-Messaoud, avant de faire la jonction avec la voie ferrée, en cours de réalisation, entre Hassi-Messaoud et Touggourt.

L'ensemble de ces projets permettront de rapprocher Ouargla des wilayas du Nord du pays, a-t-il souligné. Le ministre des Transports a par la suite inspecté le chantier de la nouvelle gare routière prévue à Ouargla, en tant que gare multimodale, d'une superficie de 5 hectares, implantée sur le boulevard périphérique d'Ouargla, sur un site faisant la jonction entre les futurs projets de tramways, de ligne ferroviaire et de transport urbain. Le projet, actuellement à plus 70% d'avancement de ses travaux, sera livré au 4th trimestre de l'année en cours, a-t-on fait savoir.

APS

ABDERRAHMANE BELAYAT : «Il n'y a pas de courants au FLN»

O.Larbi

Le coordonnateur du BP du parti du FLN se dit lassé par le ressassement des « mêmes litanies ». Tous les intervenants dans la situation qui prévaut au parti du FLN, que ce soit les « 8+1 » réunis à la suite du SMS d'Aïssi Kassa, Tahar Khaouah, l'x-chef du groupe FLN à l'APN, Ahmed Boumehdi, membre du bureau de la 6eme session du comité central qui a évincé Abdelaziz Belkhadem à la suite d'un vote sont qualifiés de « petits groupes qui vont se fonder les uns dans les autres suivant leurs intérêts » selon lui.

De même « à quel titre Abdelaziz Ziari prendrait-il attaché avec moi ? Il est membre du BP comme d'autres frères. C'est tout ». Pour rappel, le ministre de la Santé avait été chargé « de réunir l'ensemble des membres du BP avant lundi 22 ou mardi 23 juillet pour tracer un programme de travail et préparer

une session extraordinaire du comité central. »

Le soutien spontané de Tahar Khaouah (ancien chef du groupe FLN à l'APN) qui se félicitait de l'annulation par les « 8+1 » de toutes les décisions d'Abderrahmane Belayat coordonnateur désigné par le comité central le 2 février 2013, n'a eu comme effet que de provoquer la mise en place des fonctionnaires de l'APN, afin d'empêcher que les locaux de l'institution deviennent ceux d'un meeting permanent.

M. Belayat est calme, pour la simple raison que « la base du parti : les kasmas, les mouhafadhat, les militants travaillent en collaboration avec le coordonnateur et ne confondent pas le parti avec les individus. A la base, ils vivent les conditions locales ; ils savent que c'est une tempête dans un verre d'eau. »

La proposition de constituer une « équipe » pour conduire le parti est rejetée, car, « elle accorde l'idée qu'il y a des courants au FLN, alors que tout rentrera dans l'ordre si tout le monde se met d'accord pour élire un nouveau secrétaire général en portant haut les



idéaux du FLN, ses engagements politiques nationaux et internationaux, ses principes de fonctionnement et de renouvellement des cadres dirigeants, ses méthodes de travail et ses relations avec le peuple algérien. » Ce qui approfondit les différenciations sinon l'opposition avec ceux qui « veulent prendre en otage le FLN en utilisant le système de la « chakara ». Qui aurait été rejeté par les députés (156) qui avaient signé une pétition demandant à Belayat de désigner les représentants du FLN aux instances de l'APN. Abderrahmane Belayat affirme : c'est ce FLN fort qui apportera son soutien aux institutions de la République, au président de la République et à la loi fondamentale, la constitution.

Abderrahmane Belayat se dit sans projet de briguer le secrétariat général du parti du FLN.

LE SG DU MOUVEMENT EL ISLAH

Younsi : «Générer un consensus démocratique durable»

Le secrétaire général du mouvement El Islah, Mohamed Djahid Younsi, a estimé, samedi à Annaba, que le pays a «besoin d'un consensus national qui soit le socle d'une démocratie véritable et durable».

«Au cours d'un meeting qu'il a présidé à la salle des fêtes d'Annaba, à l'occasion d'un repas du f'tour auquel étaient conviés les militants du parti et leurs familles, M.



Younsi a souligné que «l'approche du mouvement El Islah au sujet du pouvoir en Algérie est fondée sur le préalable du dialogue sans exclusive, dans une vision consensuelle claire quant aux repères et aux objectifs».

Le SG du mouvement El Islah, considérant que la scène politique nationale demeurait «confuse», a appelé à des «solutions (à) pour passer à une logique de consensus sur les questions importantes, en premier lieu la révision de la Constitution».

Tout en appelant à «maintenir les fondements et les constantes nationales, en valorisant les acquis du peuple et de l'Etat algérien, avant le rendez-vous des présidentielles», M. Younsi a estimé que le but recherché par la révision de la Constitution était «la consécration de l'Etat de droit».

CANICULE ET INCENDIES

La Protection civile et la Conservation des forêts renforcent les moyens de lutte contre les feux de forêt

Amel B

La canicule enregistrée ces derniers jours fait craindre une propagation de feux de forêt et la perte en fumée de milliers d'hectares de couvert végétal. Depuis le début de la période des chaleurs, les pompiers sont sur le qui-vive. Comme chaque année, la Protection civile a mis en place ses colonnes mobiles, qui sont au nombre de 22, au niveau de différentes régions du pays.

Les moyens sont renforcés et les capacités d'intervention et notamment les camions –citernes d'incendie (CC 1) et des hélicoptères. Les agents de la protection civile sont plus que jamais mobilisés , prêts à intervenir à n'importe quel moment. Pour face à d'éventuelles catastrophes, la protection civile a mis en place, cette année, l'indice de risque, qui permet d'établir le niveau de risque d'incendie , en tenant compte des données météorologiques. Ainsi , selon le lieutenant colonel Achour, chargé de communication à la protection civile, « une cartographie des zones à grands risques est établie en fonction des données de météo Algérie . Ce dispositif a déjà été testé dans les incendies de récolte et les résultats sont jugés probants ».

Par ailleurs, le directeur le directeur général des forêts, Mohammed Sghir Noua, avait annoncé récemment, le renforcement de moyens supplémentaires notamment aériens pour lutter contre les feux de forêt qui ont ravagé près de 100.000 hectares en 2012.

De son côté , la Commission nationale de protection des forêts (CNPF), composée de 12 ministères et 12 institutions nationales en relation avec la protection des forêts s'est réunie au mois de mai dernier , soit un mois plus tôt que

d'habitude pour mieux préparer le dispositif de lutte contre les feux de forêt. La direction générale des forêts (DGF) compte, en plus du dispositif habituel, recourir à des moyens permettant de maîtriser les feux dans les massifs inaccessibles. La DGF travaille en coordination avec la protection civile et le ministère de la Défense nationale pour intervenir sur certains foyers d'incendie inaccessibles en montagne, et ce en mobilisant des moyens aériens de première intervention.

Selon le premier responsable de la DGF, « la stratégie adoptée par l'Algérie pour lutter contre les incendies est basée sur la sensibilisation, les actions de prévention, l'alerte rapide et l'intervention rapide, étant donné que les forêts algériennes sont habitées puisque 40% de la population rurale vit en milieu rural ».

Il est bon de noter aussi que le dispositif de lutte contre les feux de forêt devrait également être réparti de façon rationnelle en se basant sur le système d'alerte qui peut donner des informations sur les indices d'inflammabilité des forêts. Afin d'améliorer son système de prévention, la DGF est en train de travailler avec le système européen de lutte contre les feux de forêt pour accompagner les forestiers algériens dans le domaine d'investigation sur les causes des feux. Outre les conditions climatiques et les accidents de chantiers, 94% des causes des feux de forêt restent inconnues, d'où l'importance de la sensibilisation des populations pour qu'elles contribuent à la protection des forêts. Rappelons enfin que l'espace forestier algérien est estimé actuellement à 4,1 millions ha contre 3 millions ha à l'indépendance et 5 millions avant la colonisation. Un programme du ministère s'est fixé comme objectif de planter 1,2 million ha entre 1999 et 2020 et de porter le taux de boisement national à 13% contre 11% actuellement.

ANR :

Belkacem Sahli appelle de Constantine à l'émergence de grandes familles politiques

Le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), M. Belkacem Sahli a plaidé, samedi soir à Constantine pour «l'émergence de grandes familles politiques en prévision de l'élection présidentielle de 2014».

S'exprimant lors d'une conférence régionale organisée au centre culturel Benbadis, M. Sahli a souligné l'importance de «créer des alliances entre partis politiques pour un meilleur déroulement de ces élections qui auront lieu avec la célébration du soixanteième anniversaire du déclenchement de la Révolution». Mettant en relief la portée de ce rendez-vous électoral, le SG de l'ANR, qui a souhaité que l'unité nationale soit «l'affaire de tous», a estimé que l'Etat de droit ne peut être concrétisé qu'avec «la participation active du citoyen au processus de développement de son pays».

Evitant la question d'amendement de la Constitution, M. Sahli a indiqué que sa formation politique a présenté «une série de propositions versant toutes dans l'optique de la consolidation de l'unité nationale». La promotion du rôle de la jeunesse, de la société civile et des libertés de l'information et de l'exercice syndical «figurent parmi les principales propositions présentées par l'ANR dans le cadre du projet de l'amendement de la Constitution», a encore ajouté M. Sahli avant de faire un tour d'horizon sur le parcours de sa formation politique qui a fêté, en mai dernier, 18 ans d'existence. «L'ANR a participé activement à la lutte contre le terrorisme et contribue actuellement à la préservation des acquis réalisés en», a également souligné le SG de l'ANR.

MSP

Mokri : «La prochaine présidentielle en Algérie, étape importante pour assurer la stabilité»

Le président du mouvement de la société pour la paix (MSP), Abderrezak Mokri, a considéré, samedi à Annaba, que la prochaine élection présidentielle en Algérie devrait constituer une «étape importante pour préserver la stabilité et l'unité du pays».

S'exprimant lors d'une rencontre avec les militants de son parti, sous le slogan «opportunités et défis», à l'initiative du bureau de wilaya du MSP, M. Mokri a affirmé que sa formation politique donnait, pour l'heure, la priorité à une «profonde réforme politique dans le pays».

Abordant la situation actuelle dans les pays arabes, M. Mokri, a estimé que le «complot» visant à marginaliser les pays arabes «menace aussi l'Algérie». Cette situation «exige de toutes les forces vives, en premier lieu des partis, de se lever comme un seul homme pour préserver la sécurité et l'unité du pays», a-t-il soutenu. Le président du MSP a, en conclusion, insisté sur la nécessité pour les Algériens de «tirer les leçons et unifier les rangs pour faire face aux complots».

COMMERCE

Les entreprises algériennes invitées à participer au 2^e Salon international du Halal au Maroc

Les entreprises algériennes intéressées par le marché Halal sont invitées à participer à la 2^e édition du salon Expo Halal international qui aura lieu les 26 et 27 septembre 2013 à Meknès (Maroc). Sous le thème «Produits Halal à l'export : recherches et innovations», ce seul salon professionnel Halal en Afrique, mettra en valeur les meilleures initiatives qui valorisent l'innovation et la recherche et développement, indique sur son site web l'Agence algérienne de promotion des exportations (ALGEX). Ce salon est un rendez-vous professionnel au service de tous les acteurs internationaux du Halal : producteurs d'aliments et de composants alimentaires et assimilés, industriels et agroindustriels, distributeurs, professionnels des services dédiés (banques, assurances, mutuelle, éducation). Plusieurs thématiques seront retenues pour l'importance de leur impact sur l'évolution du secteur notamment en Europe. Chacun de ces thèmes fera l'objet de conférences qui seront animées par des Maghrébins et Européens.

En outre, le marché du Halal mondial, qui pèse plus de 500 milliards d'euros, est en pleine croissance, avec une population de plus de 1,3 milliard de musulmans. Il a de grandes perspectives de développement puisque il représente 16% du poids de l'industrie alimentaire mondiale.

Le secteur Halal, qui connaît une croissance de plus de 10% par an, offre aux professionnels de l'agroalimentaires et d'autres secteurs concernés de grandes perspectives de développement.

En Europe, la France se classe première parmi les consommateurs de produits halal devant l'Allemagne et le Royaume-Uni. La viande représente 88% des produits halal.

MAGHREB

Enquête sur l'accompagnement à la création d'entreprise des diasporas maghrébines

L'Agence pour la coopération internationale et le développement local en Méditerranée (ACIM) a lancé une enquête pour connaître les motivations et les freins à l'investissement productif des diasporas maghrébines dans leurs pays d'origine. L'enquête intitulée «Diasporas et entrepreneuriat au Maghreb», est anonyme et se déroule du 12 juillet au 31 octobre 2013 et les résultats seront disponibles en janvier 2014, indique ACIM sur son site web. Le questionnaire concernant cette enquête lancée sous le slogan «Comment entreprendre au Bleed?» porte essentiellement sur le domaine d'activité des projets, le volume financier, les modalités de financement, la durée de réalisation et les motivations pour créer l'entreprise...etc.

«Tout futur créateur d'entreprise ou porteur de projet d'origine algérienne, marocaine ou tunisienne et résident en Europe est invité à participer à cette enquête qui s'inscrit dans le dispositif Dia-Med d'accompagnement à la création d'entreprise», a indiqué l'agence. Cette enquête en ligne, la première du genre, a pour objectif d'ajuster le dispositif au plus près des besoins des porteurs de projets et de sensibiliser les acteurs institutionnels qui accompagnent les TPE/PME au Maghreb en leur présentant les résultats lors d'ateliers.

Cet accompagnement vise notamment à sécuriser les investissements des porteurs de projets, en leur apportant un appui dans leurs démarches, selon l'agence, qui a précisé que la sélection des lauréats est en cours. 20 projets par pays seront sélectionnés afin de bénéficier d'un accompagnement individuel sur 24 mois selon des critères bien déterminés. Ce dispositif et cette enquête sont réalisés dans le cadre du programme européen DiaMed qui vise à soutenir le développement économique dans les trois pays du Maghreb et financé par la Commission Européenne (EuropeAid) par le programme 2013-2015.

TRANSPORT

15 projets de tramways seront réalisés en Algérie

Plus de quinze projets de tramways seront réalisés prochainement dans plusieurs villes du pays, dont six seront mis en chantier d'ici début 2014, a annoncé le P-DG de l'Entreprise métro d'Alger (EMA), Aomar Hadbi.

Il s'agit, dans une première phase, de projets dans les chefs lieux des wilayas de Sidi Bel-Abbès, Ouargla, Mostaganem, Sétif, Annaba et Batna avant de réaliser dans une seconde étape 11 tramways dans d'autres villes du pays, a précisé M. Hadbi dans un entretien à l'APS. Le tramway de Sidi Bel-Abbès, dont les travaux de réalisation ont été lancés en juillet, s'étend sur une distance de 17,8 km et compte 28 stations. Les délais de réalisation du projet, confié à un groupement turc, sont de 38 mois, selon le P-DG de l'EMA. Quant aux travaux de réalisation du tramway de Ouargla, confié à un groupement franco-espagnol, ils seront lancés fin août prochain, alors que la mise en chantier du projet, qui s'étendra sur une distance de 12,6 km et aura 13 stations, la livraison du projet devant être effectuée dans un délai de 3 ans, selon la même source.

Par contre, les travaux de réalisation du tramway de Mostaganem, attribués également à un groupement franco-espagnol, ne seront lancés qu'au mois d'octobre prochain, avec la réception prévue du projet en 2017. Ce futur projet s'étend, une fois terminé, sur 14 km, une distance qui sera ponctuée de 24 stations. Par ailleurs,



des appels d'offres ont été lancés au mois de juillet pour le choix de l'entreprise de réalisation du tramway de Sétif, dont le démarrage des travaux est prévu pour le quatrième trimestre 2013.

Ce projet sera réalisé sur une distance de 22,4 km et aura 41 stations, ajoute M. Hadbi. Concernant le projet de tramway de «la Coquette», M. Hadbi a souligné que des appels d'offres seront lancés fin août prochain, alors que la mise en chantier du projet, qui s'étendra sur une distance de 21,8 km et comportera 35 stations, est prévue pour janvier 2014.

A ces cinq projets, s'ajoute celui de la ville de Batna, dont le lancement des travaux est attendu pour mai 2014. D'autre part, huit autres wilayas seront dotées chacune d'un tramway, a fait savoir M. Hadbi précisant qu'il s'agit des villes de Béjaïa, Biskra, Béchar, Blida, Djelfa, Skikda ainsi que Tébessa et Tlemcen puis Khénchela. Des études de faisabilité pour la

réalisation de ces projets sont en cours, selon la même source, qui a ajouté que d'autres études techniques de faisabilité seront lancées prochainement dans les wilayas de M'sila, de Chlef et de Mascara.

D'autre part, M. Hadbi a rappelé que les premiers tramways, actuellement opérationnels, à Alger, Oran et Constantine connaîtront des extensions pour couvrir d'autres zones de ces villes.

Le «Tram», pour moderniser les transports urbains

Ainsi, le tronçon Bordj El Kiffan-Café Cherqui de l'extension du tramway d'Alger Bordj El Kiffan-Dergana (7 km) devrait être mis en service en décembre prochain, selon M. Hadbi, qui a imputé les retards dans les travaux sur la partie restante jusqu'à Dergana à des contraintes liées aux travaux de déplacement des équipements de voirie et réseaux divers (VRD).

Concernant l'extension reliant la station des Fusiliers

(actuellement terminé) à Bir Mourad Rais sur 4,6 km, M. Hadbi a indiqué que des appels d'offres pour la réalisation de cette ligne seront lancés en octobre 2013, alors que les travaux seront entamés en 2014.

Le tramway d'Alger comprend actuellement une ligne de près de 17 km.

Un premier tronçon de 7,2 km, reliant Bordj El Kiffan à la Cité Mokhtar Zerhouni a été mis en exploitation en 2011. Il a été ensuite prolongé à la station multimodale des Fusiliers, offrant une interconnexion avec le métro et le téléphérique des Annassers.

Le tramway de Constantine, mis en exploitation le 5 juillet dernier, aura quant à lui deux extensions: la première allant du quartier Zouaghi à l'aéroport international Mohamed Boudiaf (2,7 km) et la deuxième de Zouaghi vers la nouvelle ville Ali-Mendjeli (9,1 km).

Le lancement des travaux de réalisation de ces deux extensions est prévu pour novembre 2013, selon le PDG de l'EMA. S'agissant de l'extension du tramway d'Oran, la première va desservir la gare routière au quartier Benarba sur une distance de 8 km, la seconde extension va de l'université d'Oran (USTO) vers Bir El Djir (16 km) alors que la troisième extension concerne la ligne ES-Senia vers l'aéroport international Ahmed Ben Bella (5 km).

Les appels d'offres de ces extensions seront lancés en décembre 2014, indique encore M. Hadbi.

PORT

Hausse de plus de 7% du trafic de marchandises au port d'Alger au premier semestre 2013

Le trafic de marchandises au port d'Alger a atteint 6,77 millions de tonnes (MT) au cours des six premiers mois de 2013, en hausse de 7,85% par rapport à la même période de 2012, indique un bilan de l'Entreprise portuaire d'Alger (EPAL).

Sur les 6,77 MT transités, l'EPAL a traité 5,04 MT de marchandises contre 4,63 MT durant la même période de l'année précédente, soit une augmentation de 8,85%, précise l'EPAL dans ce document obtenu par l'APS. Le volume des produits agricoles et denrées alimentaires transité par le port de la capitale a atteint 928.697 tonnes au 1^{er} semestre de l'année en cours contre 844.628 au 1^{er} semestre 2012, en progression de 9,95%.

Quant aux produits pétroliers, ils se sont établis à 2,45 MT de janvier à juin 2013 contre 2,40 MT durant le même semestre de l'année précédente, en hausse de 2,33%.

Le trafic de produits métallurgiques a lui aussi affiché une forte hausse de 126%, passant de 31.158 tonnes au 1^{er} semestre 2012 à 70.338

tonnes durant la même période de l'année 2013. Le volume des minéraux et des matériaux de construction a plus que quadruplé, passant de 26.536 tonnes les six premiers mois de l'année 2012 à 107.540 tonnes durant la même période de 2013.

Le nombre global de conteneurs traités au port d'Alger a atteint 375.223 de janvier à juin 2013 contre 336.432 conteneurs durant la même période de 2012, en hausse de 5,27%. Sur ce nombre, l'EPAL a traité 169.590 conteneurs au premier semestre 2013 contre 160.016 unités durant le même semestre de l'année 2012, soit une évolution de près de 6%.

Quant au nombre de conteneurs traités par DP World de janvier à juin 2013, il a atteint 205.633 contre 196.416 boîtes durant la même période de l'année dernière, soit une évolution de 4,69%. Le groupe émirati DP World est chargé de la gestion du terminal à conteneurs du port d'Alger, en vertu d'un accord de concession signé en novembre 2008 entre l'EPAL et DP World. Les navires ayant accosté



au port d'Alger ont atteint 1.086 de janvier à juin 2013 contre 1.010 navires durant la même période de 2012, enregistrant une augmentation de 7,52%. Durant l'année 2012, le volume des marchandises transité par le port d'Alger a connu une hausse de 4,37% à 12,62 MT contre 12,09 MT en 2011, indiquant l'entreprise portuaire.

APS

TÉBESSA

La seconde trémie permet aux automobilistes de mieux «respirer»

La seconde trémie urbaine du chef-lieu de la wilaya de Tébessa, ouverte à la circulation au début du week-end dernier, permet aux automobilistes de «mieux respirer» en lés débarrassant d'un véritable goulot d'étranglement, a-t-on constaté, dimanche.



D'un coût de plus 500 millions de dinars, cet ouvrage contribue en effet à fluidifier la circulation au niveau d'un point stratégique de la ville, desservant notamment la wilaya voisine de Souk Ahras via la RN 16.

Il est également prévu le lancement en chantier de deux autres trémies à Tébessa, afin de désengorger le trafic

routier dans une ville en pleine expansion, a-t-on fait savoir à la direction des Travaux publics.

Par ailleurs, la même source a indiqué que l'étude technique d'un projet de jonction de la wilaya de Tébessa avec la future autoroute des Hauts - Plateaux donnera prochainement lieu à un appel d'offres national et inter-

national. Au plan de l'entretien du réseau routier, la wilaya de Tébessa s'est renforcée d'une douzaine de maisons cantonnières pour prendre en charge le maintien en bon état de l'ensemble des routes, qu'elles soient nationales, de wilaya ou communales, a encore indiqué la même source.

MILA

16 restaurants "Errahma" ouverts pendant le Ramadhan

La campagne de solidarité initiée par la direction de l'action sociale (DAS) pour assister les familles démunies durant ce mois sacré du Ramadhan bat son plein à la faveur d'une forte adhésion à travers la wilaya de Mila. Cette opération de distribution de couffins alimentaires concernera cette année toutes les familles nécessiteuses recensées à travers la wilaya. Dans cette optique, on apprend des services de la wilaya que pas

moins de 15.6836 repas chauds ont été servis depuis le début du mois de Ramadhan au niveau des 16 restaurants "Errahma" ouverts à cet effet à travers la wilaya de Mila. S'agissant de la distribution du couffin du Ramadhan, et toujours dans l'action de solidarité, pas moins de 21.760 colis alimentaires ont été distribués, jusqu'à ce jour. Pour la préparation de l'action sociale pour le mois de Ramadhan, les commissions sociales au

niveau de plusieurs APC ont opté pour une autre formule au sujet de l'assistance des familles démunies durant le mois sacré du Ramadhan.

Ainsi, et contrairement à ce qui se passait avant où les municipalités distribuaient des couffins de denrées alimentaires, pour cette année, les commissions sociales ont proposé de virer des sommes d'argent sous forme de mandats aux nécessiteux inscrits dans le filet social. A ce titre on en-

registre l'octroi de 1.794 subventions à leurs bénéficiaires, indique la même source. Le coût global de cette opération est de l'ordre de 139.613.000.00 DA, issus principalement de contributions du ministère de la Solidarité nationale et de la Famille, qui a participé avec la somme de 3.295.000.00 DA et de l'apport de la wilaya et des ApC, avec une subvention à hauteur de 136.318.000.00 DA.

Saber

BOUDAOUED

Dans la commune de Tessala Lamtaï (Mila), un hameau en quête de désenclavement

Les habitants de la petite bourgade de Boudaoud, dans la commune de Tessala Lamtaï (extrême nord de la wilaya de Mila), non loin des limites de la wilaya de Jijel, attendent avec impatience le désenclavement de leur hameau qui joua un rôle important durant la guerre de Libération nationale.

En ce mois sacré de Ramadan, sous un soleil de plomb, l'accès au douar Boudaoud, un site parmi les plus importants de la wilaya II historique et du Nord-Constantinois demande du temps et beaucoup d'énergie. On ne peut en effet accéder à ce village qui abrita un hôpital militaire durant la Révolution que depuis la commune d'Ouled-Askar, dans la wilaya de Jijel en empruntant une descendante, raide, sinuose et difficile d'accès.

Des citoyens rencontrés sur le chemin vers Boudaoud s'accordent à dire que l'état de la route «accentue leur enclavement». D'autres soutiennent que la dégradation de ce seul chemin «dissuade les gens qui ont quitté la région dans

les années 1990 d'y revenir».

Le village de Terraï-Bainane, le point le plus proche de Boudaoud, est à 30 km. Mais l'état de la route n'encourage pas la liaison entre ces deux localités rurales. En cas d'urgence, le trajet coûte 100 dinars, précise Lakhdar, ingénieur en électronique en quête d'emploi. Les vraies victimes de cette route impraticable restent cependant les élèves scolarisés dans les cycles moyen et secondaire qui effectuent leurs études à Terraï-Bainane ou dans la commune d'Ouled Askar à Jijel, contraints de trouver chaque jour un moyen de transport pour les conduire vers leurs établissements scolaires.

Le président de l'Assemblée populaire communale (APC) de Tessala-Lemtaï, signifiant les atouts de la région, notamment dans le domaine de l'arboriculture, affirme que le développement de doua Boudaoud et de sa région «passe par la réfection de la route et l'ouverture d'autres accès à cette région». Des appels qui commencent à trouver écho auprès

des autorités locales puisqu'un programme d'habitat rural a été décidé pour douar Boudaoud, accompagné de programmes d'appui agricole dans les filières de l'apiculture et de l'élevage, ce qui ouvrira de nouveaux horizons pour les jeunes de la région.

En parallèle, les services en charge du secteur de l'Hydraulique lanceront «incessamment» un projet d'alimentation en eau potable (AEP) destiné à renforcer la fourniture du précieux liquide aux habitants de Boudaoud. Des nouvelles que les citoyens de Boudaoud ont accueilli avec une immense joie.

Leur bonheur sera sans doute encore plus intense lorsqu'ils sauront que le secteur des Travaux publics vient de bénéficier, pour Boudaoud, de l'inscription de deux projets pour un montant de 65 millions de dinars. Le premier a trait à la modernisation du chemin de wilaya (CW) n°135 A, entre Terraï-Bainane et les limites de la wilaya de Jijel, et le second porte sur la réfection de la route menant à Boudaoud.

CHELGHOUM-LAID

AFFAIRE
DU MARCHÉ
DE GROS

Le wali ordonne une enquête

Des altercations ont éclaté lundi dernier entre l'adjudicateur du marché de gros de fruits et légumes et des mandataires issus de Ouled-Khelouf exerçant au même établissement, et suite aux informations faisant état de la gestion anarchique, autoritaire et contraires aux clauses du cahier de charges et les dépassements inadmissibles pratiquées par l'adjudicateur, et suite à l'entrevue du wali, mardi dernier, avec les commerçants

contestataires qui ont, en la circonstance, élu domicile à quelques encabures de la gare mechta Larbi pour écouter leurs marchandises à 10 km au sud de Chelghoum-Laïd en guise de protestation contre l'attitude irresponsable et insupportable de l'adjudicateur ayant en charge la gestion de ce marché d'envergure nationale, le premier magistrat de la wilaya a, en effet, instruit une commission d'enquête.

Cette dernière présidée par le directeur du commerce de wilaya sera chargée d'enquêter et de faire toute la lumière à propos des dépassements soulevés par les

contestataires à l'effet de déterminer les responsabilités de tout un chacun dans cette affaire

qui a failli tourner au drame et dont le principal instigateur,

selon les manifestants, n'est autre que l'adjudicateur qui a

envenimé , par son

comportement inhumain et sa

gestion "dictatoriale",

lit-on dans un communiqué

diffusé par la cellule

communication de la wilaya.

Preuve en est que ce dernier n'a

pas hésité un seul instant à

utiliser ses bergers allemands

pour agresser l'un des

commerçants lequel git toujours

à l'hôpital de la ville, est-il

souligné dans le même

communiqué.

La résiliation du contrat dudit

adjudicateur par le wali n'est pas

à écarter si les résultats de

l'enquête confirmaient les

accusations dressées à son

encontre, apprend-on de la même

source. Selon le communiqué, la

commission d'enquête dépêchée

par le wali commencera son

travail dès le début de cette

semaine et sera chargée de lancer

un travail d'investigation sur

terrain avec les différents

responsables locaux et les

représentants des commerçants,

pour rédiger, par la suite, un

rapport bien détaillé qui sera

transmis au wali.

D'autre part, les commerçants

contestataires. Selon les

représentants des commerçants

contestataires, l'adjudicateur mis

en cause applique d'une manière

abusive et irrationnelle les

clauses du document allant

jusqu'à obliger les intervenants à

payer des prix excessifs' en

violation du cahier des charges.

Saber

ALGER

Le violeur d'enfants condamné à 5 ans

Désespérés, les parents du petit Nassim, âgé de 8 ans, sont convaincus qu'ils ne reverront plus jamais leur petit enfant chéri. Mais la vie réserve des surprises parfois dramatiques, hélas...

A.Ferrag

En ce mois de juillet 2013, le tribunal criminel d'Alger s'est prononcé sur le procès de Mohamed, un récidiviste, âgé de 35 ans, sans profession, l'accusé doit répondre d'un acte ignoble.

D'ailleurs y a-t-il plus ignoble que de s'attaquer à un enfant à des fins malsaines et perverses ?

Un appel anonyme informe les services de la Sécurité, qu'un jeune garçon errant sur l'autoroute est, complètement abattu et désespéré.

Immédiatement, les services de police partent à sa recherche et, siège retrouvé, ils prennent soin de l'évacuer vers l'hôpital,



pital, et là, les médecins sont formels : le petit garçon a subi des violences sexuelles. Il n'y a aucun doute à ce sujet. Les parents sont aussi informés. Certes, ils sont heureux de savoir leur enfant sain et sauf, mais ils savent aussi que pendant de longues années, il devra vivre avec les séquelles atroces de l'horreur subie.

Une minutieuse enquête a mené à l'arrestation du mis en cause, qui reconnaît rapidement les faits retenus contre lui.

Il est à noter que l'accusé n'en est pas à son premier acte d'attentat à la pudeur, vu qu'il a déjà été condamné à trois ans de prison ferme, il y a quelques années, par le tribunal d'Alger pour les mêmes

raisons. Cette fois-ci, il dira à la cour, sur un ton plaintif, qu'il était bestialement ivre en agissant de la sorte :

« Je ne voulais pas faire de mal à cet enfant... Je ne savais pas ce que je faisais ». Dans un long réquisitoire, le représentant du ministère public, outré, met en exergue sur les dangers qui guettent nos enfants à chaque coin de rue : « Des bourreaux d'enfants détruisent l'innocence et se trouvent ensuite des alibis qui ne tiennent pas debout afin de justifier leur ignoble acte ».

Et il termine sur un ton colérique : « Par conséquent, je requiers dix ans de prison ferme. A l'issue des délibérations, l'accusé est condamné à cinq ans de prison ferme.

Deux morts et deux blessés graves sur l'autoroute Est-Ouest

Un accident sur l'autoroute Est-Ouest, au lieu-dit Zenouna, commune d'El Achir, 10 kilomètres du chef-lieu de la wilaya de Bordj Bou Arréridj, a fait samedi 27 juillet, deux morts et deux blessés graves. Les victimes, selon la Protection civile S.T. et S.S. sont mortes sur le coup.

Le véhicule, avec quatre passagers, a percuté un camion, pour une raison inconnue mais qui, selon les premiers éléments, pourrait être liée à une vitesse excessive. Déviée de sa trajectoire, la voiture a heurté les glissières en béton, terminant sa course sur la chaussée.

Deux personnes ont été éjectées à plusieurs mètres du véhicule et sont mortes sur le coup. Deux autres ont été gravement blessées et transportées à l'hôpital. Leurs jours ne semblaient pas en danger. Les deux autres passagers du camion, choqués dont le conducteur, ont également été hospitalisés.

Mouad B.

M'SILA

Un homme blessé par un fusil de chasse

Un homme de 37 ans a été blessé par la chevrotine dans l'après-midi de vendredi dans le village de Taghit dans la wilaya de Bouira, a-t-on appris de source proche du dossier. Les gendarmes ont été alertés en début de nuit par les services des urgences de l'hôpital de Sidi Aissa, 93 kilomètres du chef-lieu de la wilaya de M'sila, qui viennent de recevoir un blessé par arme à feu. Gravement blessé à la poitrine, le jeune homme a été évacué au CHU Mustapha Bacha à Alger. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes et les circonstances de ce drame.

M. B.

BORDJ BOU ARRÉRIDJ : Le jeûne facilite-t-il la colère ?

Les disputes sont choses courantes dans les rues pendant la journée durant le Ramadan à Bordj Bou Arréridj. Nombreux sont ceux qui prétendent ne pas pouvoir maîtriser leur colère lorsqu'ils jeûnent. Ils prennent le mois sacré comme excuse pour justifier leur mauvaise humeur. Parfois, on assiste à un simple accrochage verbal, mais dans bien des cas, la situation tourne aux coups et blessures, même au drame. Même les administrations sont touchées par ce phénomène.

Des bagarres sanglantes ont eu lieu dès le premier jour de Ramadan dans plusieurs régions de la wilaya, dont les héros sont des gens, supportant mal le jeûne. Chaque lieu et chaque place publiques deviennent rudes du fait des agressions et des bagarres. Même les foyers conjugaux n'échappent pas à cette particularité.

De nature calme et pondérée, notre fonctionnaire de la poste qui se dit « conscient de son défaut », devient exécrable quand il jeûne. « Je me bats avec tout le monde pour des boutilles, je vais même jusqu'à provoquer les gens... Je suis comme un drogué », affirme-t-il, d'un air désolé. « Mais le soir quand je mange, je reprends mes esprits et là je prends conscience de mon comportement et je le regrette » explique-t-il.

Le ventre vide et l'effet du manque de tabac, de l'alcool et de la drogue, ajoutés aux chaleurs de cette saison d'été, certains jeûneurs recourent à ces comportements blâmables. La violence est, malheureusement,

ancrée dans les mœurs de certains. Il suffit, parfois, d'un simple regard déplacé pour que se déclenche une bagarre. Sans limite et comme dans la jungle, certains jeûneurs se permettent tout. Pour exprimer leur fierté beaucoup usent d'une brutale violence verbale et physique au lieu d'un simple mot d'excuses.

« Les premiers jours du mois sacré sont difficiles à gérer pour moi et mon entourage, car je me sens très énervé et me dispute fréquemment avec ma femme et mes enfants à cause du manque de nicotine », explique Adel, un gros fumeur. « Je crie pour rien, j'en suis conscient. Mais je n'arrive pas à me contrôler. Il m'arrive même de m'accrocher avec des inconnus dans la rue », ajoute-t-il.

Hakima, une secrétaire, a expliqué que son mari devient insupportable, surtout surtout les dernières heures de la journée avant la rupture du jeûne.

« J'essaie de ne pas l'approcher », explique-t-elle. « J'ai subi à plusieurs reprises les affres de sa colère, alors que d'habitude il est plutôt calme. On a même failli un jour divorcer à cause de sa mauvaise humeur pendant le Ramadan ».

Selon les services de la Sécurité de police, le nombre de plaintes pour vol augmentent durant le mois, mais aussi pour les disputes qui deviennent de plus en plus courantes en plein Ramadan.

Des couteaux et des couteaux sont tirés et c'est à de véritables bagarres rangées qu'on

assiste. Il ne se passe pas, en effet, un jour sans que les passants n'interviennent pour séparer des antagonistes qui s'échangent insultes, obscénités avant de buter sur des empônades violentes.

Les rixes entre les automobilistes et les gardiens de voiture informels sont courantes ces temps-ci. Ils sont toujours au rendez-vous partout dans la ville. Même devant chez soi. Parce que ce secteur, en l'absence de toute réglementation, vit l'anarchie totale. Ces hommes aux gilets jaunes et aux badges collés sur la poitrine rendent la vie amère aux automobilistes.

Les spécialistes ont expliqué que cette colère est un état plus psychologique que social. « L'énerver, l'angoisse et la colère ressentis pendant le jeûne sont dus surtout au tabagisme et d'autres facteurs comme la drogue, la caféine, la théine... », ajoutent-ils. Mais cela n'explique en rien, ni n'excuse le comportement fâcheux et colérique de certains individus. Car tous les fumeurs ne sont pas des coléreux.

Et d'ajouter que « la faim est un besoin biologique de manger quelque chose. Les signaux de la faim réelle sont des gorgouilllements dans l'estomac, la fatigue ou une mauvaise concentration, mais jamais la colère. Il y a plusieurs façons de gérer les émotions comme le stress et l'ennui. Etablissez une liste de 10 choses que vous pouvez faire lorsque vous êtes dans cet état : lire un livre, prendre un bain, se promener, écouter ce qui vous apaise ou appeler un ami...) autant

d'idées pour vous mettre en équilibre », explique-t-il. Le mois sacré du Ramadan devrait permettre au corps de se débarrasser de beaucoup de toxines notamment pour les fumeurs.

« Ce phénomène est ressenti dans les endroits où il y a une condensation de la foule, comme les souks. Les personnes concernées jettent la responsabilité sur le Ramadan, alors qu'en réalité, elles sont sans scrupules et sans principes. Ceux qui ne se maîtrisent pas pendant le Ramadan sont des personnes inconscientes qui ont de faibles personnalités », soulignent-ils.

Il ajoute que le problème n'est pas nouveau à Bordj Bou Arréridj, mais qu'au fil du temps, il a empiré par suite « d'un changement démographique et de la faiblesse de la foi chez la population ».

Pour l'imam de la mosquée du quartier Essaâda, ceux qui se mettent en colère pendant le jeûne et empoisonnent la vie de leur entourage ne sont pas sains et sont surtout ceux qui sont accros aux drogues, à l'alcool ou aux cigarettes. « Du point de vue religieux, ces comportements sont loin de refléter l'esprit du Ramadan, car le jeûne doit reposer sur la maîtrise de soi et le respect des autres, plus que durant les jours ordinaires », explique-t-il. « C'est un mois de piété, de tolérance et de partage », rappelle-t-il. C'est aussi une période d'éducation pour promouvoir l'éthique et les bonnes manières.

Mouad B.

MOSTAGANEM

LA POLICE LÈVE LE VOILE SUR LE CRIME L'auteur de l'assassinat de la fillette de 2 ans arrêtée

Les services de la sûreté de wilaya de Mostaganem ont procédé, samedi soir, à l'arrestation d'une femme auteur présumée de l'assassinat d'une fillette de deux ans résidant à haï «Kadous El Meddah» à Tijditt au chef-lieu de wilaya, a-t-on appris dimanche auprès de ce corps de sécurité.



L'accusée B. Naima âgée de 34 ans, qui figurait parmi dix suspects arrêtés au quartier et cités limitrophes, a reconnu avoir commis ce crime.

Lors de l'enquête, elle a indiqué que son fils mineur, B.A, âgé de 9 ans, a ramené, au domicile, la fillette B. Nadia sur laquelle il a pratiqué un acte d'atteinte à la puissance et que devant cette situation, elle a étranglé la fillette avec un

foulard et l'a poignardée avec un objet contenant au niveau du cou et du dos, après avoir ordonné à son fils d'aller chercher son père.

L'accusée, qui habite tout près du domicile parental de la victime, est une reprise de justice. Les deux accusés devaient être hier devant le procureur de la République près la cour de Mostaganem pour homicide volontaire avec préméditation et

viol sur mineur, a ajouté la même source. La fillette Nadia a disparu jeudi soir à haï «Kadous El Meddah» où elle jouait devant le domicile parental. Elle a été retrouvée vendredi matin assassinée et son corps jeté près de la maison.

Le corps de la victime a été inhumé vendredi soir à Mostaganem après avoir subi une autopsie à l'hôpital d'Oran.

SÛRETÉ DE WILAYA DE SÉTIF :

Arrestation de 7 individus pour consommation et trafic de drogue



Agissant dans le cadre de la lutte contre le trafic de drogue et la consommation illicite de stupéfiant, les éléments de la Sûreté de wilaya de Sétif ont lors d'une opération coup-de-poing exécutée durant les dernières 24h au niveau des quartiers sensibles et zones isolées de la capitale des Hauts-Plateaux, procédé à l'arrestation de 7 individus, surpris en flagrant délit de possession et de consommation de produits psychotropes.

L'opération qui a mobilisé les différents services de la Sûreté de la wilaya, a permis la récupération d'une quantité de cannabis, de comprimés psychotropes ainsi que de plusieurs armes blanches prohibées.

Sur la base de dossiers pénaux, les 7 individus ont été présentés devant le procureur de la République qui a ordonné leurs mises en détention provisoire.

Et 2 pickpockets coiffés au Marché hebdomadaire d'Aïn Azal

Les éléments de la Sûreté de

daira d'Aïn Azal, wilaya de Sétif, ont interpellé dernièrement, un duo de pickpockets, qui avaient délesté une personne âgée de son argent au niveau du marché hebdomadaire d'Aïn Azal, a indiqué mercredi un communiqué de la sûreté nationale. Selon les enquêteurs, après avoir pris pour cible le vieil homme, les deux malfrats l'ont percuté délibérément en prenant soin au passage de lui verser un pot de yaourt sur les vêtements. L'un d'eux faisait mine d'aider la victime à s'essuyer, tan-

dis que son complice la dépoilla d'une somme de 20 000 DA.

Les deux voleurs auraient pu s'en tirer à bon compte n'était la présence sur les lieux de policiers en civil. Témoin de la scène, ces derniers sont rapidement intervenus pour neutraliser les délinquants.

Sur la base de dossiers pénaux, les deux individus ont été présentés devant le procureur de la République d'Aïn Oulmane qui a ordonné leur mise en détention provisoire.

Les unités de la police de l'Urbanisme et de l'environnement relevant de la sûreté de wilaya de Sétif ont enregistrés 893 infractions durant le premier semestre 2013, dont 396 liées aux constructions illicites (sans permis de construire), 15 à la non-conformité des bâtiments, 112 cas d'entrave à la voie publique et 361 liées à l'implantation de panneaux publicitaires non conformes à la réglementation, ayant fait l'objet de 565 procès-verbaux transmis au parquet et aux autorités locales, a indiqué hier un communiqué de la Sûreté nationale.

Les mêmes unités ont procédé durant cette période à la saisie de 11102 kg de fruits et légumes mis en vente illégalement, 520 kg de viande blanche et 260 kg de viande abattus en dehors des zones désignées (abattoirs), ainsi qu'à la destruction de 765 kg de poissons et de 500 kg de tripes de vaches impropre à la consommation.

PUPE DE SÉTIF

893

infractions
enregistrées
en 6 mois

BREVES SÉTİF... BREVES SÉTİF...

Les motards bruyants sont de retour

Après une certaine accalmie qui, malheureusement n'a pas duré, les habitants de la cité de Aïn El Fouara n'arrivent plus à trouver la quiétude et le sommeil de la nuit du fait que de nombreux jeunes à bord de motocyclettes à échappement libre sillonnent les ruelles de la cité en pleine vitesse laissant à leur passage un bruit à crever les tympans. Pour les sétiens, une action plus efficace, à l'égard de ces motards omniprésents est plus que nécessaire.

Démantèlement d'un réseau de faussaires, constitué d'étudiants universitaires

Les éléments de la Police judiciaire de la Sûreté de wilaya de Sétif ont mis fin, la semaine dernière, aux activités d'une bande de malfaiteurs spécialisée dans le trafic de faux billets de 1 000 DA, qu'ils écoulaient au marché de bétails de la ville, a indiqué un communiqué de la cellule de communication et des relations publiques de la SW de Sétif. En effet, c'est à la suite d'une information parvenue sur la présence, dans la ville, de deux faussaires qui écoulaient de fausses coupures de 1 000 DA qu'une opération de recherches de grande envergure a été déclenchée par l'ensemble des éléments rattachés à la SW de Sétif, qui ont fermé toutes les issues du Souk hebdomadaire de bétails. Selon cette source, la brigade économique a procédé à l'arrestation des faussaires en flagrant délit en possession de 200 billets de 1 000 DA au niveau du même souk.

Les individus arrêtés ont été présentés devant le procureur de la République, ce jeudi, qui les a placés en détention préventive pour constitution de bande de malfaiteurs, trafic et faux et usage de faux. Selon les dernières nouvelles parvenues de l'enquête entamée, d'autres complices ont été arrêtés par les éléments de la Sûreté. Il s'agit d'étudiants universitaires activant dans ce créneau prohibé.

Des habitants de Ouled Chebel quittent leurs villages à la recherche de l'eau

Les habitants de certains villages de la localité de Ouled chebel, commune de Aïn Lehedjar quittent leur village depuis plus de trois semaines devant la pénurie d'eau qui persiste depuis l'entame de l'été. Ainsi, le manque chronique de ce liquide vital envenime de plus en plus le quotidien des habitants de cette localité qui sont devenus, pour ainsi dire, carriément déshydratés.

La seule et unique solution qui reste pour les dizaines de famille de Ouled Chebel c'est bien de quitter leurs maisons vers les communes limitrophes, en quête de la moindre goutte d'eau...

Une femme se suicide

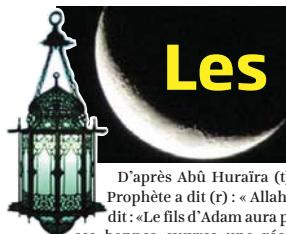
Une mère de 3 enfants, résidant dans la localité de Tala Ifacene, a mis fin à ses jours, avant-hier, en se jetant du haut de son domicile. Selon des informations proches de la famille, cette femme souffrait de troubles psychiques. Le cadavre a été transporté au dispensaire de Bouandas avant d'être acheminé vers la morgue de l'hôpital de Bougâa pour autopistre.

Une enquête d'usage a été ouverte par les services compétents afin de déterminer les circonstances exactes dans lesquelles ce drame a eu lieu. A signaler que cette terrible tragédie a mis en émoi toute la population locale.

Les rats envahissent hara Messai

Les locataires de Harat Messai, située à quelques encabulations du siège de la wilaya de Sétif, et qui regroupe quelques familles, se plaignent d'une invasion massive de rats qui ont trouvé le «gîte» idéal dans les murs et plafonds vétustes de cette hara qui date de 1830. La particularité, cette fois-ci, est que les rats se manifestent de jour comme de nuit et ne s'arrêtent pas aux lieux cachés mais ils montent les escaliers et sur les plafonds gondolés et gare à celui qui se retrouve face à face avec ces rongeurs dépassant la taille des chats. Ces rats sont devenus la hantise des habitants de cette hara, lesquels ne trouvent aucun moyen de s'en débarrasser car aucun raticide acheté dans les quincailleries n'a mis fin à cette invasion de rongeurs très dangereux et souvent porteurs de maladies.

En attendant une intervention rapide et efficace des autorités compétentes, les locataires de hara Messai continuent à vivre quotidiennement dans l'horreur.



Les mérites du mois du Ramadhan

De l'Erudit ibn Rajab el Hanbali
(Partie 1)

D'après Abû Huraïra (t), le Prophète a dit (r) : « Allah (U) dit : «Le fils d'Adam aura pour ses bonnes œuvres une récompense qui en vaut dix et pouvant aller jusqu'à sept cents fois plus à part le Jeûne qui est à Moi, et dont la récompense M'appartient. Le jeûneur a délaissé pour Moi plaisir, nourriture, et boisson. Le jeûneur a deux joies : la joie de rompre son jeûne et la joie de rencontrer Son Seigneur. L'haléine d'un jeûneur est meilleure auprès d'Allah que l'odeur du musc. » Allah a fait exception du jeûne concernant les actions dont la récompense est multipliée : chaque œuvre est multipliée par dix et peut augmenter sept cents fois plus à l'exception du jeûne dont l'ampleur de la récompense n'est pas contenue dans ce nombre. Allah (U) n'a toutefois fixé aucune limite à l'énorme récompense qu'il a réservée à cette adoration ; le jeûne est une forme d'endurance. Or, Allah (U) dit : (Allah rétribue les patients sans compter). C'est pourquoi, selon un Hadith, le Prophète (r) a qualifié le jeûne de patience. Dans un autre Propos, il a dit (r) : « Le jeûne, c'est la moitié de la patience. »

Il faut savoir que la patience se vérifie à trois niveaux : il faut endurer en effet les obligations du Seigneur, endurer face à Ses interdictions, et endurer face au destin. La patience, à ses trois niveaux, est contenue dans le jeûne (Siyâm). Celui-ci requiert de supporter à la fois les obligations d'Allah, Ses interdictions qui s'incarnent dans les envies du jeûneur, la douleur de la faim et de la soif, et la faiblesse du corps et de l'esprit. Cette douleur est le fruit des œuvres pieuses à l'origine de la récompense du jeûneur.

Sache que certains moyens permettent de multiplier la récompense des œuvres. Ceux-ci sont parfois liés aux différents lieux où sont consacrées certaines œuvres à l'exemple des Lieux saints. Ainsi, les prières sont multipliées dans les deux Mosquées de la Mecque et de Médine comme le Prophète (r) l'indique : « Une prière dans ma Mosquée vaut mieux que mille prières dans toute autre mosquée à l'exception de la Mosquée Sacrée. »[4] D'autres fois, ils sont liés à certaines périodes comme le mois de Ramadhan et les dix premiers jours de Dhû'l Hidja comme le Prophète (r) le souligne : « Qui conçoit une action parmi les bonnes actions, il est comme celui qui s'adonne à une obligation les autres mois. Qui conçoit une action parmi les bonnes actions, il est comme celui qui s'adonne à soixante-dix obligations les autres mois. »

Si l'on sait que le Siyâm en lui-même vaut plus au niveau de la récompense que les autres bonnes actions, il faut savoir que le mois de Ramadhan vaut bien plus à ce niveau que les autres jours de jeûne grâce aux vertus liées à sa période. D'autant plus que le jeûne de manière générale constitue l'un des piliers de l'Islam qu'Allah a prescrit à Ses serviteurs et sur lesquels cette religion est fondée. Allah a affilé le jeûne à Lui-même indépendamment des autres adorations en ces termes : « à part le jeûne qui est à Moi » ; les légitimes et d'autres savants ont fait de nombreux commentaires sur le sens de ces paroles et ont avancé un certain nombre d'hypothèses pour les expliquer. Deux d'entre elles méritent toutefois une meilleure attention :

Premièrement : Le jeûne consiste à sacrifier les envies de l'âme et les passions originales qui sont les penchances qu'Allah (U) a insufflées à l'homme. Aucune autre adoration n'est en mesure de remplir cette fonction. Il incombe durant l'état de sacralisation, il est vrai de renoncer aux rap-



ports sexuels et à ses prémisses telles que les parfums, mais il n'est pas interdit pour autant de jouir des autres besoins naturels tels que boire et manger. Cela est aussi vrai pour l'I'tikâf (retraite spirituelle) bien qu'il soit malgré tout lié au Siyâm. Au moment de la prière notamment, le fidèle doit délaisser toutes ses envies naturelles, cependant cette période est tellement courte qu'elle ne peut engendrer la faim et la soif. Celui dont l'esprit est absorbé par un plat quelconque doit même satisfaire son envie avant d'entamer sa prière. C'est pourquoi, il faut manger avant de prier.

En revanche, comme le jeûne s'étend sur toute la journée il va forcément provoquer la faim. Dès lors, le jeûneur ressent le besoin impérieux de manger surtout en été où les journées sont longues et torrides. C'est pourquoi, comme le rapportent certaines annales, le jeûne en été fait partie intégrante de la foi. Le Messager d'Allah (r) faisait le jeûne du Ramadhan au cours de ses voyages sous la chaleur torride de l'été indépendamment de ses Compagnons comme le confirme Abû Dardâ. Arrivé à l'Arj en effet, il avait tellement chaud et soif qu'il se versait de l'eau sur la tête (r), car il jeûnait. Se priver pour Allah (U) d'une chose qui est disponible, alors que personne n'est au courant en dehors du Seigneur, c'est la preuve formelle de la vérité de la foi. Le jeûneur a conscience d'avoir un Seigneur qui l'observe dans ses moments les plus intimes. Celui-ci lui interdit de succomber au cœur de l'intimité à ses désirs les plus naturels. Il se fait un devoir d'obéir à Son Seigneur, de se soumettre à Ses ordres, et de s'éloigner de Ses interdits par crainte de subir Son châtiment, et par espoir de gagner Sa récompense. Allah (I) va donc le récompenser pour cette action qu'il se réserve à Lui-même d'entre toutes les actions. C'est pourquoi, il a déclaré ensuite : « Il a délaissé pour Moi plaisir, nourriture, et boisson. »

Lorsque le croyant en état de jeûne prend conscience que la satisfaction de Son Maître se confine dans la privation de ses plaisirs, il priviliege alors la satisfaction de Son Maître à ses propres plaisirs. Il trouve ainsi un plaisir à sacrifier ses plaisirs pour Lui plaire, car il est fermement convaincu qu'il l'observe à tout moment. Il sait pertinemment que Sa récompense et Son châtiment sont bien plus élevés que la simple jouissance de manger à l'insu des autres ; il sacrifice ainsi les passions de son âme pour plaire à Son Seigneur. Il serait plus pénible au croyant de trahir son engagement en cachette que de se voir cribler de coups. Tel est le signe révélateur de la foi. Autrement dit, le croyant déteste succomber aux jouissances qu'il affectionne. Ainsi, son plaisir dépend de l'agrément de Son Maître, même au dépend de ses passions. En parallèle, une certaine douleur l'éloigne des actes que Son Maître déteste quand bien même

ses passions les lui commanderaient comme il est dit :

**Son châtiment pour toi est velouté
sa distance pour toi est proximité**
Toi, tu es comme mon âme
tu es même bien plus aimé
Il me suffit pour mon amour
d'aimer ce que tu as aimé

Deuxièmement : le Siyâm est un secret entre le serviteur et Son Seigneur que nul ne peut percer, car il est formé par une intention intérieure que personne ne peut découvrir en dehors d'Allah. De plus, le jeûneur se prive de satisfaire certaines envies qui en général s'assouviennent à l'insu des gens. Cela explique pourquoi il est dit que les anges ne l'inscrivent pas. Il est dit aussi, ce qui peut revenir à la première hypothèse, que celui-ci n'est porté par aucune ostentation. Celui en effet qui délaisse les appétits de son âme pour Dieu (U) de sorte que personne ne le sache en dehors de Celui qui lui impose Ses Lois (à travers les interdictions et les obligations), aura véritablement éprouvé sa foi. Allah (I) aime que Ses serviteurs se comportent envers Lui avec discréption. Les gens qui l'aiment, aiment également se comporter discrètement envers Lui de sorte que personne ne puisse avoir accès à leurs œuvres en dehors de Lui. Certains voudraient même avoir l'opportunité de Lui vouer une action sans que les anges scribes ne s'en rendent compte. Quelqu'un a avoué après avoir été trahi dans son intimité : « La vie m'importe lorsque nous avions des relations secrètes entre Lui et moi. » Il a ensuite souhaité mourir, et il s'est vu exaucer son voeu.[5] Les bien-aimés d'Allah sont jaloux de faire découvrir aux jaloux les secrets qu'ils gardent entre eux et Lui, ceux qu'il aime et qui l'aiment.

Ne propage pas le secret gardé, car moi je suis jaloux de ceter mes bien-aimés aux amis

Se dévouer à Allah (Y) en délaissant les appétits de l'âme qui s'incarne dans les boissons, les nourritures, et les relations sexuelles confère un certain nombre d'avantages :

Cette privation permet entre autres de brider son âme, car en apaisant sa faim et sa soif, et en ayant des contacts avec les femmes, l'individu a tendance à s'oublier (ou à se laisser aller) et à devenir fougueux. Elle permet également au cœur de se recueillir dans la méditation et l'évocation d'Allah, car en se soumettant à ses passions, l'individu risque d'endurcir son cœur et le rendre aveugle. Cette situation forme un rempart à la méditation et à l'évocation d'Allah sans compter qu'elle génère l'oubli. Quand le ventre se vide de boisson et de nourriture, le cœur s'illumine et s'attendrit inévitablement. Il se libère de sa dureté pour s'enfermer dans la méditation et l'invocation. Cette privation en outre permet aux riches de se rendre compte qu'Allah les a comblés de Ses faveurs en mettant à leur dis-

position ce qu'il a privé à bon nombre de gens pauvres. Ils jouissent d'un excédent de boissons, de nourritures, et d'épouses auquel il leur est difficile de renoncer, ne serait-ce qu'une courte période. Ce sacrifice leur rappelle forcément que certains en sont démunis en permanence. Ils ne peuvent que remercier leur Seigneur qui leur a fait la grâce de les avoir rendus riches. Cette expérience va également les porter à la clémence envers leurs frères indigents en compatissant à leur détresse dans la mesure du possible.

Le jeûne notamment réduit la circulation du sang qui sert de conduit à Satan dans le corps humain. Le diable circule en effet dans les veines de l'être humain tout comme le sang. Le jeûne permet donc d'entraver les insufflations du diable. Il sert à briser les remparts des passions et de la colère. C'est pourquoi, le Prophète (r) a considéré le jeûne comme un rempart aux envies sexuelles.

Sache qu'il ne suffit pas pour se vouer entièrement à Allah (I) en état de jeûne, de se priver des plaisirs qui sont licites en temps normal, mais il faut de surcroît renoncer aux péchés qui sont interdits en permanence comme le fait de mentir, d'être injuste, de causer du tort à autrui au niveau du sang, de l'honneur et de l'argent. C'est pourquoi, le Prophète (r) affirme : « Allah n'a pas besoin que se prive de manger et de boire quiconque ne veut pas délaisser la calomnie, ses effets, et les mauvais comportements. » Certains anciens assument : « Le plus bas degré du jeûne, c'est de se priver de boissons et de nourritures. » Dans ce registre jâbir a dit : « Quand tu jeûnes, tes oreilles, tes yeux, et ta langue doivent jeûner (s'abstenir) de mentir, et de faire des péchés. Ne fais pas de mal au voisin, et sois sincère et respectueux toute la journée. Fais en sorte que les jours où tu jeûnes soient différents de ceux où tu ne jeûnes pas. »

**Si mon ouïe je n'ai pas retenu
Ni baissé la vue ou ma langue gardé
Je n'aurais de mon jeûne que la soif et la faim
Et aurait jeûné un jour sans avoir jeûné**

Le secret de cette équation, c'est qu'il n'est pas possible de se dévouer à Allah (I) à travers la privation des plaisirs licites dans le but de parvenir à la plénitude, sans se priver avant tout des plaisirs interdits. À la fois commettre des péchés et s'abstenir des jouissances licites équivaut à se consacrer à des actions volontaires au dépend de ses obligations. Le jeûne somme toute reste valable aux yeux de la majorité des savants si bien qu'il ne faut pas le refaire. Un péché quelconque ne peut en tout état de cause véritablement altérer un acte d'adoration dans la mesure où celui-ci n'est pas directement lié à l'adoration en question. Tel est donc l'argument sur lequel l'opinion de la majorité des savants est fondée.

D'après el Musnad de l'Imam Ahmed, à l'époque du Prophète (r), deux femmes en état de jeûne faillirent mourir de soif. Quand cette affaire fut soulevée au Prophète (r), il s'est détourné. Mais ces deux femmes furent à nouveau évoquées en sa présence. Il décida alors de les faire demander et une fois devant lui, il leur ordonna de vomir. Celles-ci vomirent dans un pot du sang mélangé avec du pus, de la sanie, et de la chair fraîche. Le Prophète (r) s'est dès lors exclamé : « Ces deux femmes se sont abstenu de consommer des choses qu'Allah a rendues licites, mais elles se sont rassasiées de choses qu'il a défendu de consommer ; l'une venait s'asseoir chez l'autre pour manger la chair des gens. »

**Traduit par : Karim Zentici
Relu par Abu Hamza Al-Germâny**



Tombola

Bonne Saison de l'été et plein de Cadeaux vous attendent Tentez votre chance

FRIGO 420 L CUISINIÈRE ALU MACHINE À LAVER 8KG

5 Bon d'achat 40000 DA

3 WEEK-END (CONSTANTINE-TLEMCEN-ORAN)

Prenez votre Sac à dos NCIS Informatique UN PACK INFORMATIQUE

Four x2

2 SCOOTER X2

2 BILLETS AIR À DESTINATION DE LA FRANCE

4 SMART PHONE

100% GAGNANT

ceVital

AIGLE AZUR

ncis informatique

HUAWEI

ceVital

ELECTROSELL

TOMBOLA DK NEWS N° 17

NOM : _____

PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

N° TEL : _____

E-MAIL : _____

AGE : _____

Par ce présent coupon, j'adhère au règlement fixant cette Tombola

RÈGLEMENT TOMBOLA - DK NEWS 2013 -

Article 01 : La société organisatrice de la TOMBOLA

SARL DK NEWS, au capital de : 100.000 DA dont le siège social est : 03 Rue Mohamed Boudiaf, El Aléria, cl-49, désignée comme « l'organisateur », représentée par son délégué : M. CHEBAL ABDELMADJID, organise une Tombola nationale ouverte à tous les lecteurs et les lectrices et cela sur ses deux supports en l'occurrence les versions française et arabe, durant toute la période couvrant cet événement.

Article 02 : Durée de la tombola.

La présente Tombola se déroulera du : 10/07/2013 au 07/08/2013, la Tombola peut être prorogée ou réduite dans sa durée pour des raisons propres à l'organisateur.

La date limite d'envoi du courrier contenant les vingt (20) coupons est fixée à huit (08) jours (15/08/2013) après la fin de l'organisation de la Tombola, le cachet d'Algérie Poste seule faisant foi.

La date du tirage au sort est fixée au : 29/08/2013.

Article 03 : Conditions de participation

La présente Tombola est ouverte, à tous les lecteurs et les lectrices, ayant rempli en clair et en intégralité les coupons de participation à envoyer à l'adresse suivante :

DK NEWS - TOMBOLA 2013

Centre de dépôt et de distribution CDD – 16814 Ben Aknoun - Algérie
Les participants doivent collecter tous les coupons qui seront publiés durant toute la période de la Tombola et les envoyer avant la date limite d'envoi à l'adresse mentionnée ci-dessus.

DK NEWS assure le respect de la confidentialité par la sécurisation de toutes les données communiquées par les participants.

Chaque lecteur ne peut prétendre à plusieurs participations, ce qui induit

qu'il ne sera retenu qu'une seule participation pour gagner un cadeau.

Les candidats doivent résider en Algérie.

Les personnes suivantes sont éligibles sauf dispositions ci-après :

- Les employés de DK NEWS, leurs membres de leurs familles directes (conjoint ou enfans), les prestataires, les sous-traitants, les fournisseurs,

- Dans le cas où le gagnant serait mineur, le cadeau sera remis aux parents ou au tuteur légal, sur présentation de la carte d'identité nationale et d'un document justifiant l'affiliation (fiche familiale).

- Le courrier non franchisé par Algérie Poste ne sera pas retenu donc éliminé.

- L'interdiction d'envoyer le courrier en recommandé.

Chaque gagnant doit avoir observé les termes du présent règlement et le fait de participer à cette Tombola implique l'acceptation de son règlement.

Article 04 : Le coupon de participation

Un coupon sera toujours publié à la page 11 qui comprendra des zones que le participant doit remplir comme :

Nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, e-mail, âge et portant la mention : (Par ce présent coupon, j'adhère au règlement fixant cette Tombola).

Article 05 : Avis aux gagnants

Les (xx) gagnants seront tirés au sort par les services de DK NEWS en présence d'un huissier de justice, ils seront avisés par téléphone, mail et SMS, et leurs noms seront publiés sur nos deux quotidiens (arabe et français).

DK NEWS considérera que le nom du gagnant est celui qui figure sur le bulletin de participation tiré au sort.

DK NEWS se réserve le droit d'utiliser le nom et prénom des gagnants

pour d'éventuelles opérations publicitaires.

Article 06 : Cadeaux

Les 21 gagnants au sort recevront chacun un des cadeaux suivants :

- 01-Un Scooter, 02-Un Four, 03-Un TV LED 32" + Demo HD, 04-Un Réfrigérateur, 05-Une Cuisinière, 06-Une Machine à laver, 07-Un Micro-ondes+tablette+lecteur DVD, 08-Un Climatiseur+Smartphone, 09-Un bon d'achat de 20.000 DA+tablette, 10-Un bon d'achat de 20.000 DA+tablette, 11-Un bon d'achat de 20.000 DA+tablette, 12-Un bon d'achat de 20.000 DA+séjour, 13-Un bon d'achat de 20.000 DA+lecteur DVD, 14-Un LCD 32"+Demo, 15-Un billet d'avion classe éco (taxes non incluses) +Smartphone, 16-Un billet d'avion classe éco (taxes non incluses)+smartphone+siège, 17-Un LCD 32"+Demo, 18-Un LCD 32"+lecteur DVD, 19-Un Smartphone+lecteur DVD, 20-Un portable HP + souris + Tablette + anti-virus + sacoche, 21-Deux four.

Article 07 : Délai de retrait du cadeau

Dès la réception de leurs notifications pour réception des cadeaux «Tombola DK NEWS 2013» sur sa boîte email et son téléphone mobile, le gagnant dispose d'un délai de trente (30) jours pour le retirer.

Article 08 : Modification du règlement

Toute modification du présent règlement donnera lieu à la publication de ce dernier modifié au niveau des sites web de DK NEWS.

Article 09 : Résiliation ou Annulation

DK NEWS se réserve le droit de résilier ou d'annuler la TOMBOLA à tout moment et pour la raison de tout événement indépendant de sa volonté, sans qu'il puisse être prétexté à aucune indemnité par les participants.

Toute participation à la tombola implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.



Coliques néphrétiques (calculs rénaux)

Les coliques néphrétiques sont une des complications de la présence de calculs au niveau des reins. Très douloureuses, elles nécessitent systématiquement une prise en charge médicale pour les soulager et, au long terme, pour éviter les rechutes qui sont assez fréquentes.

Qu'est-ce que la lithiasie urinaire ?

Lorsqu'elles sont en concentration excessive pendant des mois ou des années, certaines substances éliminées dans l'urine (oxalate de calcium, phosphate de calcium, cystine, acide urique, etc.) forment des cristaux dans les reins ou dans la vessie. Ceux-ci peuvent s'aggraver et former des petites particules solides, les calculs urinaires ou calculs rénaux, qui bouchent les canaux par lesquels l'urine est évacuée ou s'accumulent dans la vessie. Cette maladie, appelée lithiasie urinaire ou urolithiasie, touche en moyenne 10 % des hommes et 5 % des femmes.

Lorsqu'ils sont minuscules, les calculs peuvent être éliminés par les voies naturelles et passer inaperçus pendant des années. Ils peuvent parfois entraîner la présence de sang dans les urines.

Qu'appelle-t-on colique néphrétique ?

La manifestation la plus connue de la lithiasie urinaire survient lorsque les calculs se bloquent dans les reins. Des douleurs très intenses se propagent du milieu du dos vers l'aine sont alors ressenties, parfois accompagnées de nausée et de vomissements : c'est la colique néphrétique. S'ils ne sont pas pris en charge médicalement, les calculs rénaux peuvent provoquer une infection du rein, voire une insuffisance rénale ou une septicémie.

La lithiasie urinaire est une maladie récidivante : chez la moitié des personnes qui ont connu une crise de colique néphrétique, une deuxième crise est observée dans les cinq années suivantes. Cette tendance aux rechutes justifie la mise en place de mesures destinées à les prévenir.

Les différents types de calculs urinaires

La nature des substances qui composent les calculs urinaires est variée. On distingue : • les calculs d'urate (acide urique, un produit de la dégradation des protéines par le corps) qui représentent 10 % des cas d'urolithiasie ; • les calculs oxalocalciques (70 % des cas) ; • les calculs phosphocalciques (10 à 20 % des cas) ; • les calculs cystiniques (1 à 2 % des cas chez les adultes, 10 % des cas chez les enfants), dus à une anomalie



Génétique :

• les calculs phospho-ammoniacomagnésiens (dits de struvite) (moins de 2 % des cas, essentiellement chez les femmes).

Qu'est-ce qui provoque des coliques néphrétiques ?

Les causes sont variées. Il existe souvent une prédisposition familiale à la survenue de lithiasie urinaire : les personnes qui ont des taux sanguins d'acide urique élevés (celles qui sont prédisposées aux crises de goutte) ont un risque plus important de connaître ce problème. Chez les personnes qui ont un terrain propice, une hydratation insuffisante et un régime alimentaire riche en protéines et en sel favorise la formation de calculs urinaires. Les personnes qui souffrent d'obésité ou d'hypertension artérielle présentent également un risque plus élevé de lithiasie urinaire.

Chez les hommes de plus de 50 ans, l'hypoplasie bénigne de la prostate empêche la vessie de se vider complètement, ce qui pourrait contribuer au développement de calculs dans la vessie. Chez les femmes et chez les personnes équipées d'une sonde vésicale, la présence d'une infection urinaire chronique (faiblement symptomatique) favorise la formation de calculs urinaires phospho-ammoniacomagnésiens (également appelés calculs de struvite).

Un déséquilibre hormonal, dû à un dysfonctionnement des glandes parathyroïdes (qui contrôle le taux de calcium dans le sang), peut également en être la cause.

Certains médicaments peuvent induire la formation de cristaux ou bien cristalliser eux-mêmes lors de leur élimination par les reins. Un abus de médicaments laxatifs (ou une diarrhée chronique), ainsi qu'un excès d'apport de vitamine D (par exemple dans des compléments alimentaires) peuvent également favoriser l'apparition d'urolithiasie.

La phytothérapie dans le traitement des troubles urinaires

Quelles plantes pour soulager cystite et calculs rénaux ?

Les plantes qui sont proposées en cas de troubles urinaires visent à favoriser l'élimi-

nation des calculs, à prévenir leur formation ou encore à contribuer au traitement des infections urinaires.

Elles peuvent être réparties en deux groupes :

les plantes aux propriétés diurétiques ; elles augmentent le volume des urines et permettent ainsi d'irriguer les voies urinaires pour prévenir la formation de calculs ou éliminer les bactéries responsables des infections. L'utilisation de ces plantes repose essentiellement sur l'usage traditionnel, et les études cliniques les concernant ont donné des résultats contradictoires ;

les plantes qui ont un effet antibactérien ; elles sont généralement proposées pour prévenir des cystites récidivantes.

Les plantes diurétiques pour soulager cystite et calculs rénaux

Les plantes diurétiques sont très nombreuses. Leur usage vise à drainer les voies urinaires lors d'infection ou de calculs rénaux (sauf en cas de crise).

En cas d'infection urinaire, l'augmentation du volume des urines permet en partie d'empêcher les bactéries d'adhérer aux parois des voies urinaires en maintenant un flux quasi constant d'urine. Pour cette raison, les plantes diurétiques sont proposées en complément du traitement médicamenteux des infections urinaires, en association avec une augmentation de la quantité de liquide ingérée (plus de deux litres par jour).

En cas de calculs rénaux, hors de période de crise, l'augmentation du volume des urines est destinée à favoriser l'élimination des cristaux avant qu'ils ne deviennent trop volumineux.

Si l'activité diurétique de l'orthosiphon, du pissenlit, des baies de genévrier ou de la préle des champs a été confirmée chez l'animal, aucune étude clinique n'a démontré leur efficacité chez l'homme. Les propriétés diurétiques des feuilles d'orties et du solidage ont été étudiées au cours de plusieurs essais cliniques. Malheureusement, ces études ont été faites sans placebo et leurs résultats, plutôt favorables à cet effet diurétique, sont entachés d'incertitude. L'usage des plantes diurétiques repose donc plutôt sur la tradition.

Les plantes pour prévenir les cystites

Les compléments alimentaires contenant de la canneberge (cranberry ou Vaccinium macrocarpon) ont la réputation d'avoir un effet préventif sur les infections urinaires

chez la femme adulte. En effet, des substances contenues dans ces fruits (proanthocyanidines) diminueraient la fixation de certaines bactéries E. coli sur les parois des voies urinaires.

En 2012, les autorités de santé européennes (EFSA, European Food Safety Authority et la Commission européenne) se sont prononcées sur certaines allégations santé des produits contenant de la canneberge ou des extraits de canneberge. Après examen des données scientifiques, elles ont estimé que les produits à base de canneberge ne peuvent PAS prétendre :

Maintenir la santé des voies urinaires ou aider à l'élimination des bactéries responsables des infections urinaires en empêchant leur adhésion sur les parois des voies urinaires ;

Promouvoir la croissance d'une flore bactérienne bénéfique aux voies urinaires.

Ces revendications d'effet sont désormais interdites pour les produits à base de canneberge.

Les échinacées sont connues pour leur possible action immunostimulante. Ainsi, elles pourraient contribuer à soulager ou prévenir les infections urinaires en renforçant le système immunitaire. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) reconnaît leur usage traditionnel dans le traitement des infections urinaires. La Commission E allemande reconnaît, quant à elle, l'usage d'Echinacea purpurea pour prévenir et traiter les infections urinaires récidivantes. Mais ces usages restent du domaine de la tradition, sans preuve scientifique.

L'anis vert contient de l'anethol. Les propriétés antibactériennes de l'anethol ont été démontrées expérimentalement en laboratoire. Mais aucune étude clinique n'a prouvé cet effet. L'OMS reconnaît néanmoins l'usage, en médecine traditionnelle, des graines d'anis vert dans le traitement des infections des voies urinaires.

Existe-t-il des risques à soulager cystite et calculs rénaux avec des plantes ?

Attention, si vous suspectez un début de colique néphrétique, ne buvez pas de grandes quantités de liquide en espérant chasser le calcul ! L'accumulation d'urine dans le canal bouché ne ferait qu'aggraver la douleur.

Une cystite ne doit pas être traitée sans avis médical si l'urine contient du sang, si les symptômes s'accompagnent d'une forte fièvre, de vomissements ou de douleurs dans un rein (voire dans les deux) ou si les symptômes surviennent en cours de grossesse. Si les symptômes persistent malgré le traitement, il faut reprendre contact avec votre médecin.

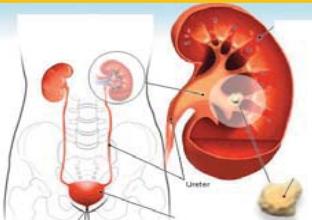
Théoriquement, il pourraient exister des interactions entre les plantes diurétiques et les médicaments diurétiques. Parlez-en avec votre médecin ou votre pharmacien.

Comment diagnostique-t-on la lithiasie urinaire ?

Les calculs urinaires sont le plus souvent visibles par radiographie ou par échographie. Les symptômes d'une crise de colique néphrétique sont fréquemment assez caractéristiques pour que le médecin instaure un traitement d'emblée. Ensuite, il fait faire des examens complémentaires pour identifier la nature des calculs urinaires : analyse chimique des calculs, prise de sang, examen des urines, etc. Le traitement au long cours destiné à prévenir les rechutes sera adapté à la composition chimique des calculs et aux résultats de la prise de sang.



Conseils pratiques en cas de calculs rénaux



Il est habituellement conseillé aux personnes qui ont une crise de colique néphritique de : •recueillir leurs urines dans un bocal, puis de les tamiser à l'aide d'un filtre à café. Les calculs récupérés doivent être conservés pour analyse ;

•prendre sa température tous les matins. Consultez en urgence en cas de fièvre supérieure à 38 °C, de frissons, de vomissements, de malaise, de modification de la douleur, de sang dans les urines ;

•boire normalement, en répartissant les prises dans la journée ;

•se faire faire les examens prescrits par le médecin, même si la douleur a disparu.

Comment soigne-t-on les crises de colique néphritique ?

Attention, si vous suspectez un début de colique néphritique, ne buvez pas de grandes quantités de liquides en espérant chasser le calcul ! L'accumulation d'urine dans le canal bouché ne ferait qu'aggraver la douleur. Vous pouvez éventuellement prendre un médicament antalgique (par exemple, une anti-inflammatoire non stéroïdien) ou un médicament antispasmodique. Consultez votre médecin si la douleur persiste au-delà de quelques heures. Le premier traitement prescrit par le médecin vise à soulager la douleur des coliques, avec des antalgiques adaptés à l'intensité de la crise, par exemple une injection d'anti-inflammatoire (contenant du kétorophène ou du diclofénac).

Parfois, il est nécessaire de prescrire de la morphine par voie intraveineuse.

Les antispasmodiques sont utilisés pour combattre les spasmes douloureux des voies urinaires au cours des crises de coliques néphritiques. Ils permettent également de diminuer les nausées et les vomissements en cas d'injection de morphine. Ensuite, selon la composition des calculs, divers traitements sont proposés. Le médecin essaie de favoriser l'élimination du calcul urinaire par les voies naturelles en aidant son élimination soit par effet chimique en modifiant la composition des urines (permettant ainsi aux calculs de se dissoudre), soit par effet physique (lithotritie extra-corporelle) pour les disloquer. La lithotritie repose sur l'usage d'ultrasons pour générer des ondes de choc qui vont désintégrer les calculs. Les fragments ainsi formés peuvent ensuite être éliminés dans les urines. Cette procédure est indolore et ne nécessite habituellement pas d'hospitalisation. Elle est contre-indiquée chez les femmes enceintes, les personnes obèses, celles qui portent un stimulateur cardiaque (pacemaker) ou celles qui prennent des traitements anticoagulants. Après lithotritie, les urines peuvent contenir un peu de sang pendant un ou deux jours. L'élimination des fragments peut également provoquer des douleurs modérées. Dans les cas difficiles ou ceux où la lithotritie est contre-indiquée, la chirurgie peut être nécessaire pour détruire ou extraire les calculs. Les calculs peuvent être éliminés ou fragmentés en passant par les voies naturelles (urétéroscopie) ou en faisant une petite incision de la peau (néphrolithotomie percutanée, pour les très gros calculs). Une courte hospitalisation est alors nécessaire. Dans les cas de calculs phospho-ammoniaque-magnésiens liés à une infection urinaire chronique, des antibiotiques adaptés sont prescrits.

Les bienfaits de la canneberge

Infections du système urinaire. La consommation de jus de canneberge ou la prise de comprimés de canneberge serait particulièrement efficace chez les femmes pour prévenir les infections urinaires. Par contre, à ce jour, aucune étude n'a pu démontrer que la consommation de jus ou d'autres produits de la canneberge pouvait guérir les infections du système urinaire.



Pour connaître les doses recommandées chez les personnes sujettes à des infections urinaires, consulter notre fiche Canneberge (psn) dans la section des



produits de santé naturels.

Désordres gastro-intestinaux. Des études indiquent que la consommation régulière de jus de canneberge pourrait prévenir les infections par Helicobacter pylori à l'estomac. Cette bactérie est une cause de plusieurs problèmes d'estomac, dont les gastrites chroniques et les ulcères gastriques et duodénaux. L'addition de jus de canneberge à un traitement classique permettrait d'éradiquer plus efficacement la bactéria. Santé dentaire. La consommation de la canneberge et de ses différents composés réduirait la formation de la plaque dentaire, de la carie dentaire et des maladies parodontales. Par contre, la plupart des jus commerciaux offerts sur le marché ont une teneur élevée en sucre et une forte acidité. Ils ne sont donc pas bienfaissants en ce qui concerne l'hygiène buccale.

Divers composés isolés à partir de la canneberge pourraient être utilisés comme suppléments pour améliorer la santé bucco-dentaire. Des flavonols et des proanthocyanidines extraits de la canneberge ont démontré qu'ils pouvaient inhiber la production d'acide par une bactéria impliquée dans le développement de la carie dentaire (*Streptococcus mutan*) et réduire la formation du biofilm dentaire qui cause la plaque dentaire.

Maladies cardiovasculaires. Plusieurs études indiquent que la consommation de flavonoïdes dans les aliments et les boissons peut diminuer le risque d'athérosclérose⁵, processus menant à l'apparition des maladies cardiovasculaires. Des recherches *in vitro* démontrent que les flavonoïdes extraits de la canneberge empêcheraient l'oxydation des LDL (mauvais cholestérol) de même que l'agrégation des plaquettes sanguines, des marqueurs reliés aux maladies cardiovasculaires. De plus, la consommation de jus de canneberge ferait augmenter le HDL (bon cholestérol). Consommé à raison de 500 ml (2 tasses) par jour, le cocktail de canneberge faible en calories diminuerait significativement la pression artérielle.

Cancer. Plusieurs études épidémiologiques démontrent qu'une alimentation riche en fruits et en légumes réduit le risque de certains cancers. Des études *in vitro* montrent que des extraits et des composés de la canneberge peuvent inhiber la croissance et la prolifération de différents types de cancer notamment du sein, du côlon, de la prostate et du poumon. Protection des neurones et maladie d'Alzheimer.

Les canneberges, tout comme les bleuets, ont été associées à des effets de protection des neurones (cellules nerveuses). Des études réalisées chez l'animal indiquent que la consommation de plusieurs petits fruits pouvait inhiber ou renverser les pertes de communication entre les cellules du cerveau. Elle préviendrait aussi certaines déficiences reliées à l'âge pouvant nuire à divers aspects moteurs et cognitifs. Par ailleurs, la consommation de jus de fruits et de légumes, et en particulier d'extraits de canneberges, de myrtilles et de bleuets pourrait avoir un effet protecteur contre la maladie d'Alzheimer.

Plusieurs études indiquent que la consommation de flavonoïdes dans les aliments et les boissons peut diminuer le risque d'athérosclérose⁵

Plusieurs études épidémiologiques démontrent qu'une alimentation riche en fruits et en légumes réduit le risque de certains cancers.



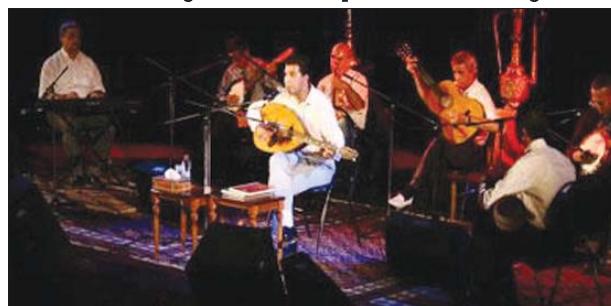
MUSIQUE

Le chaâbi revient dans les rues de la Casbah d'Alger

Un récital de musique chaâbi a été animé samedi soir par deux jeunes chanteurs amateurs, Idriss Tereâ et Sid Ahmed Ismaïli, dans un décor et une ambiance de fête traditionnelle algéroise au cœur du quartier de Soustara à Alger.

Organisée dans le cadre de l'opération «Sauvons la Casbah d'Alger» menée depuis le début du mois de Ramadhan par l'association «Les amis de la Casbah», cette soirée a été complètement mise en place par les jeunes de trois quartiers de la Casbah qui participent à l'opération de nettoiement lancée par l'association. Sur une petite placette entre deux immeubles, les jeunes du quartier de Soustara ont monté une petite scène, disposé des chaises et décoré l'estraude comme lors d'une fête de mariage avec le traditionnel «ali» (orchestre) avec des éléments de décoration et de la vaisselle provenant du domicile de chacun. Dès les premières notes de touchaï de Sid Ahmed Ismaïli, un jeune passionné de Bologhine, des youyous retentirent des fenêtres des deux immeubles plongeant la petite placette, débarrassée des détritus, dans une ambiance festive.

Même si l'association avait souhaité aider les jeunes des quartiers de la Casbah en faisant appel à de grands noms du chaâbi, les bénévoles ont préféré profiter de cette opération pour faire connaître de jeunes talents dont certains habitent la Medina. Sur place, une ambiance d'engagement et d'entraide se faisait sentir parmi les jeunes qui ont «dépoussiéré et ressorti dans les rues l'esprit communautaire de la Casbah», a estimé un septuagénaire du quartier, en entendant un jeune bénévole dire qu'il avait «sorti toute la vaisselle de chez lui pour la soirée».



Habillé de gilets portant le slogan de l'opération sur le dos, les jeunes des trois quartiers se sont occupés de la sonorisation, de l'éclairage, de servir thé et gâteaux aux invités et aussi de garder la cinquantaine d'enfants du quartier conviés à cette soirée.

Dans le cadre de cette opération, l'association a lancé au début du mois de ramadan une vaste campagne de nettoiement de la vieille médina qui mobilise encore aujourd'hui une centaine de jeunes répartis dans dix quartiers de la Casbah et qui ont évacué à ce jour «près de 200 camions de détritus et de gravats», selon des responsables de l'association. Rencontré sur place par un journaliste de l'APS, El Hachemi, 22 ans, a confié que les jeunes de la Casbah n'avaient besoin

que «d'un peu de motivation et surtout d'un encadrement avisé» et qu'au-delà du concours instauré par l'association et les récompenses, «ils travaillent pour améliorer leur propre cadre de vie». Malgré les efforts fournis par les comités de quartiers dans le cadre de ce concours, il reste encore des insuffisances en matière de ramassage des détritus et gravats que les services de la voirie communale devraient combler puisque les bénévoles ont déjà tout rassemblé à des points facilement accessibles. Par manque d'espace, des membres de l'association résidant à la Casbah ont ouvert leurs maisons pour accueillir des petites soirées ouvertes au public et l'association prévoit encore des animations dans les quartiers de Souk el Djemaâ et Bab Jdid.

8^e FESTIVAL DE LA CHANSON CHAÂBIE

Deux candidats d'Alger et un de Médéa primés

Deux jeunes candidats d'Alger et un autre de Médéa sont les lauréats du 8^e Festival culturel national de la chanson chaâbi, qui a pris fin dans la nuit de vendredi à samedi à Alger après une semaine de compétition. Azzouz Abdellah, Salhaoui El Hadi d'Alger et Meddad Ammar de Médéa, ont été classés respectivement 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} sur les 32 candidats (dont deux femmes) engagés dans ce concours.

«Nous sommes très heureux d'avoir pris part à ce festival qui nous aura été très utile, notamment lors des séances de formation axées sur l'analyse et la dictée des textes dans le «Malhoun», a déclaré Azzouz Abdellah.

Nassim Bour, 1^{er} Prix de l'édition précédente a remis l'instrument d'honneur du festival (mandole) à Azzouz Abdellah, dans une nouvelle

pratique instituée par les organisateurs, symbolisant la transmission du mérite. Le 1^{er} Prix est doté d'une somme de 300 000 DA, le second de 200 000 DA et le 3^{ème} de 100 000 DA.

Kahina Hammouche de Tizi Ouzou, une des deux uniques femmes concurrentes, a obtenu le Prix du jury, alors que la distinction d'honneur Mustapha Toumi, poète et parolier disparu en avril dernier et auquel le festival a été dédié, a été remise à un membre du jury, Abderrahmane Aissaoui, pour ses contributions à la promotion de la chanson algérienne.

Le jury, composé d'académiciens et d'anciens musiciens a relevé le caractère singulier de cette 8^e édition soulignant sa réussite et la qualifiant d'«utile», avant de rappeler la rigueur des délibérations

longues et difficiles. «La présence vocale, la justesse dans l'interprétation et la maîtrise technique auront été, pour l'essentiel, les trois critères qui ont départagé les candidats dans une compétition très serrée», a déclaré Mohamed Hammam Tobbal président du jury.

Auparavant Mustapha Belhacène, Sid Ali Lekkam et Abderrahmane El Kobbi se sont succédé sur scène, pour donner du plaisir à une assistance relativement jeune, venue en nombre à la salle Ibn Zeydoun où l'entrée était gratuite, apprécier les airs du terroir et acclamer les lauréats. «Nous avons passé une agréable soirée et nous souhaitons plus de réussites aux lauréats», a déclaré une femme accompagnée de son mari. La cérémonie de clôture du 8^e Festival culturel national de la chanson chaâbi s'est déroulée à Riadh el Feth du 19 au 26 juillet dans une organisation à la hauteur de l'événement.

APS

Le franco-algérien Neil Beloufa expose à Los Angeles et à Abidjan

La galerie Hammer muséum de Los Angeles (Etats-Unis) et la Cécile Fakhouri galerie d'Abidjan (Côte d'Ivoire) abritent une exposition de l'artiste franco-algérien Neil Beloufa, indique-t-on sur les sites des deux établissements.

Sous le thème «Production value», Beloufa expose au Hammer muséum son dernier film vidéo portant sur l'iconographie du bandana rouge produit en 2013. Différents mouvements politiques disparates, sous cultures ainsi que des gangsters, des hippies, des stars du rock, des cow-boys et des anarchistes ont long-

temps adopté le bandana rouge comme un signe d'appartenance ou de camaraderie, explique le site du musée consacrée au arts audiovisuels.

Beloufa utilise le bandana rouge comme un véhicule dans lequel il tente d'examiner ces sous cultures et la façon dont ces groupes interagissent les uns avec les autres. Sous un autre titre : «Mécanique des fluides (navigateur, transporter, filmer)», l'artiste présente à la Cécile Fakhouri galerie (Abidjan, Côte d'Ivoire) une vidéo collective de 10 créateurs sur «La mer vue par l'homme». Ce film réalisé

en 2011 et intitulé «Peoples passion» donne en l'espace de 10 minutes une vision optimiste de la capacité de l'artiste à entreprendre une œuvre artistique dans un milieu naturel.

Dans cet espace dédié à la vidéo Beloufa expose dans le cadre d'un groupe d'artistes mondiaux comme John Akomfrah (GB), Zhou Tao (Chine), Francis Alys (Belgique), Eija Liisa Ahtila (Finlande), Bouchra Khalili (France/Maroc). Il a déjà organisé des expositions en Allemagne, en Autriche, au Pays Bas, en France et aux Etats-Unis d'Amérique.

CONSTANTINE

L'école El Inchirah décroche le 1^{er} prix du festival national du malouf

L'école El Inchirah de Constantine a remporté le premier prix de la septième édition du festival culturel national du malouf, clôturé jeudi soir au palais de la culture Malek Haddad de Constantine. Une prime de 500 000 dinars a été décerné à cette formation musicale qui a brillé par des prestations «irréprochables» de l'avis des membres du jury qui ont avoué «avoir eu des difficultés pour choisir les lauréats de cette édition». Le second prix, d'une valeur de 300 000 dinars, a été attribué, sous un tonnerre d'applaudissements du public constantinois composé essentiellement de familles, à l'association El Maghdria de musique andalouse de Mascara, tandis que le troupe Meghouache de Constantine est montée sur la troisième marche du podium après avoir reçu un chèque de 200 000 dinars. Les trois formations musicales lauréates sont ainsi qualifiées pour participer au festival international du malouf devant être organisé en automne prochain. Le prix spécial d'encouragement, décerné par le jury présidé par l'artiste Salim Fergani, est revenu à l'association Layali El Andalous de Sétif qui avait enchanté mercredi soir le public constantinois.

Des prix d'honneur et de reconnaissance ont été pour la première fois dans l'histoire de ce festival accordés à la meilleure voix féminine (Selma Maïza de l'association Layali El Andalous de Sétif), à la meilleure voix masculine (Salim Azizi du groupe des amis du houzi et du malouf de Constantine) et au meilleur concertiste (Mouloud Merzougui du groupe des amis du houzi et du malouf Constantine).

L'annonce des résultats a eu lieu au cours d'une soirée d'anthologie animée par les ténoirs du malouf à l'image de Larbi Ghazal, Mebarek Dakha, Hassan Bramki et Kamel Bouda, accompagnés de l'orchestre régional du malouf de Constantine. Le riche cocktail de chants interprétés au cours de cette soirée, fusionnant authenticité et sensualité, a charmé le public qui a particulièrement apprécié les couples de mahjouz, de msaddar et les mouwachahat, interprétés par ces artistes «anges gardiens» du malouf constantinois. Les chants «Samra, Ya hal tara toura» interprétés par l'artiste Mebarek Dakha de Anaba, auteur d'un délicieux istikhar, ont plongé l'assistance dans l'ambiance des grands jours lorsque la population constantinoise était entièrement soumise au charme du malouf.

L'entrée en scène de Larbi Ghazal et de Kamel Bouda a une autre fois démontré que le malouf tient toujours sa mainmise sur les penchants et les préférences artistiques du public constantinois.

La cérémonie de clôture de cette manifestation a été ouverte par l'orchestre féminin du festival qui a donné un avant goût à la soirée avec «Hijra» et «Wissal il kalbiha qui n'ont pas laissé le public indifférent. Cette manifestation culturelle à laquelle ont pris part quatorze troupes musicales venues de plusieurs régions du pays (Skikda, Sétif, Mascara, Blida, Mila, Alger et Souk Ahras, entre autres) et autres célébrités du chant andalou à l'instar d'Ahmed Aouabdia, Hamdi Benani, l'association Ibn Sina et Mohamed Segni, a beaucoup gagné en maturité de l'avis de plusieurs connasseurs.

EGYPTE

HRW dénonce une volonté de faire «monter la violence contre les manifestants pro-Morsi»

L'organisation Human Rights Watch (HRW) a dénoncé hier «une volonté choquante» de la part des autorités égyptiennes de faire «monter d'un cran la violence contre les manifestants pro-Morsi», suite aux sanglants affrontements la veille au Caire.

Au moins 72 personnes ont été tuées samedi au Caire dans des affrontements entre partisans du président destitué Mohamed Morsi et forces de l'ordre, indique un dernier bilan du ministère de la Santé.

Ces morts montrent «une volonté choquante de la part de la police et de certains (responsables) politiques de faire monter d'un cran la violence contre les manifestants pro-Morsi», a jugé le directeur de HRW pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, Nadim Houry.

Selon ce dernier, «il est presque impossible d'imaginer autant de morts s'il n'y avait pas l'intention de tuer, ou du moins un mépris criminel pour la vie des gens».

Les manifestants ont accusé les



forces de sécurité d'avoir tiré à balles réelles, mais le ministère de l'Intérieur a affirmé n'avoir fait usage que de gaz lacrymogènes.

L'organisation des droits de l'homme a affirmé que de nombreuses victimes avaient été touchées par balles à la tête ou à la poitrine. Le personnel médical interrogé par HRW a jugé que certaines victimes ont été visées, au vu de l'impact des tirs», révèle un communiqué de l'organisation basée à New York. Face à

cette situation sécuritaire critique, HRW a appelé le gouvernement intérimaire en Egypte et les responsables militaires à «ordonner immédiatement l'arrêt de l'usage d'armes à balles réelles sauf en cas de stricte nécessité pour protéger des vies». Les violences politiques se sont multipliées en Egypte depuis le renversement de M. Morsi. Au total, plus de 300 personnes ont perdu la vie dans des troubles liés à la crise politique qui traverse depuis le pays.

15 blessés dans des heurts à Port-Saïd

Quinze personnes ont été blessées dans la nuit de samedi à dimanche à Port-Saïd dans le nord-est de l'Egypte dans des heurts entre partisans et adversaires du président déchu Mohamed Morsi, ont indiqué des sources hospitalières et des témoins.

Les accrochages ont débuté après les obsèques d'un jeune partisan du président renversé par l'armée le 3 juillet.

Des batailles rangées ont eu lieu dans une grande artère proche de la gare ferroviaire de la ville. Les médias gouvernementaux ont fait état de quinze blessés en citant des responsables d'hôpitaux. Une source médicale à l'hôpital al-Amiri de la ville a confirmé avoir vu «cinq blessés, dont deux dans un état critique avec des blessures par balle au cou et à la poitrine».

Les violences politiques se sont multipliées en Egypte depuis le renversement de M. Morsi. Samedi 72 partisans du président déchu ont été tués dans des affrontements avec les forces de l'ordre au Caire.

Au total, plus de 300 personnes ont perdu la vie dans des troubles liés à la situation politique depuis un mois à travers le pays



Kerry: Les Etats-Unis "très inquiets" après l'explosion de violence en Egypte

Le secrétaire d'Etat américain John Kerry s'est dit samedi «très inquiet» après l'«explosion de violence» des dernières heures en Egypte qui a fait plusieurs morts.

Les autorités égyptiennes «ont l'obligation morale et légale de respecter le droit de manifester de manière pacifique et de respecter la liberté d'expression», a indiqué John Kerry dans un communiqué.

«C'est un moment charnière pour l'Egypte. Il y a peu plus de deux ans a commencé une révolution, celle-ci n'est pas encore terminée mais son issue sera marquée à jamais par ce qui est en train de se passer», a ajouté M. Kerry. «La violence fait reculer le processus de réconciliation et de démocratisation en Egypte, mais elle a également un impact négatif sur la stabilité de la région», a-t-il encore souligné. Le secrétaire d'Etat a pré-



cisé s'être entretenu samedi matin avec le vice-président égyptien par intérim, Mohamed ElBaradeï et avec la

chef de la diplomatie européenne Catherine Ashton.

«Les Etats-Unis demandent une enquête indépendante et impartiale sur les événements de ces dernières heures», a encore demandé le secrétaire d'Etat.

«Un processus politique est nécessaire pour arriver dès que possible à un gouvernement élu attaché au pluralisme et à la tolérance. Un dialogue politique significatif, demandé par le gouvernement par intérim lui-même, doit être mené avec des représentants de toutes les tendances de la société égyptienne», a-t-il également souligné. «Pour permettre un tel dialogue, les Etats-Unis reformulent leur appel à mettre fin aux détentions politiques et à relâcher les dirigeants des partis politiques conformément à la loi», a conclu John Kerry.

APS

Ministère de la Santé: Au moins 75 morts dans les heurts

Au moins 75 personnes ont péri depuis vendredi dans des heurts entre forces de l'ordre et partisans du président déchu Mohamed Morsi à travers l'Egypte, a annoncé samedi le ministère de la Santé.

Mais les partisans de Morsi ont fait état de 200 morts et de plus de 4.500 blessés dans les affrontements avec les forces de l'ordre. Des milliers d'Egyptiens se sont rassemblés vendredi au Caire et dans d'autres régions du pays pour répondre à l'appel du chef de l'armée Abdel-Fattah al-Sissi qui avait demandé à la population de descendre dans les rues pour apporter leur soutien à l'armée dans sa lutte contre l'extrémisme et le terrorisme. Les partisans de Morsi ont manifesté également à travers le pays réclamant le retour du président Morsi. Le ministère de l'Intérieur a démenti l'usage de balles réelles par les forces de sécurité contre les partisans de Morsi, mais les Frères musulmans ont tenu les forces de l'ordre responsables de la tragédie.

Ban Ki-moon appelle les Egyptiens à résoudre leurs différends par le dialogue

Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a condamné fermement samedi la «recrudescence de la violence» en Egypte, suite à des dernières manifestations, appelant les Egyptiens à résoudre leurs différends par le dialogue.

Le secrétaire général condamne fermement la recrudescence de la violence en Egypte qui a fait plusieurs dizaines de morts et des centaines de blessés, à la suite des manifestations de vendredi et de samedi, a dit le porte-parole de Ban Ki-moon dans un communiqué.

Le secrétaire général appelle tous les Egyptiens à résoudre leurs différends par le dialogue et renouvelle son appel à toutes les parties pour engager un processus de réconciliation, ajoute son porte-parole.

Il a appelé à une libération immédiate du président Morsi et des dirigeants des Frères musulmans ou à un examen de leurs cas de manière transparente.

Le secrétaire général appelle par ailleurs les autorités par intérim à assumer pleinement leurs responsabilités dans la gestion des manifestations et la protection de tous les Egyptiens.

L'imam d'Al-Azhar condamne la mort de manifestants

L'imam d'Al-Azhar, la principale autorité sunnite d'Egypte, a condamné samedi la mort de dizaines de manifestants partisans du président déchu Mohamed Morsi tués lors de heurts avec la police, et a réclamé une enquête.

Le grand imam, Ahmed Al-Tayeb, «condamne la mort d'un certain nombre de martyrs», et demande «une enquête judiciaire urgente» afin de punir les responsables «quelle que soit leur affiliation», indique un communiqué de la grande institution islamique.

Samedi matin, au moins 38 personnes ont péri dans des affrontements au Caire, a indiqué le ministère de l'Intérieur après des heurts entre manifestants réclamant le retour au pouvoir de M. Morsi et les forces de sécurité.

UA

M. Medelci participe à la 387^e réunion du Conseil de paix et de sécurité de l'UA



Le ministre des Affaires étrangères, Moussa Medelci, prendra part, hier à Addis-Abeba, à la 387^e réunion du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA), à l'initiative de la présidence mensuelle du Cameroun, a indiqué hier le ministère dans un communiqué.

Au cours de cette réunion, les ministres des Affaires étrangères des Etats membres du CPS «examineront la sécurité et la sûreté maritimes dans le Golfe de Guinée et l'évolution de la situation entre le Soudan et le Soudan du Sud», a précisé la même source.

Les participants examineront également «la mise en œuvre de la décision des chefs d'Etat et de gouvernement africains, prise lors du sommet de l'UA de mai 2013, concernant la création de la Capacité africaine de réponse immédiate aux crises (CARIC)».

La situation en Egypte «devrait être également abordée par les ministres des Affaires étrangères du CPS», a ajouté la même source.

LÉGISLATIVES AU TOGO La mission de l'Union africaine juge «acceptables» les conditions de déroulement du scrutin

La mission d'observation dépêchée par l'Union africaine (UA) pour superviser les élections législatives au Togo a jugé samedi «acceptables» les conditions de déroulement du scrutin de jeudi dernier dans ce pays, ont rapporté des médias. «La mission note que les élections du 25 juillet 2013 au Togo se sont déroulées conformément au cadre juridique en vigueur. Elles ont été organisées dans un climat général plus consensuel et plus apaisé», a souligné M. Kabiné Komara, le chef de mission dans une conférence de presse. La mission souligne qu'en dépit de quelques incidents enregistrés le jour du scrutin, les élections législatives ont permis aux électeurs togolais «d'exprimer leur choix dans la sérenité et le calme», félicitant l'ensemble du peuple togolais pour sa «maturité et son sens élevé de responsabilité», a-t-il ajouté.

La mission de l'Union africaine a, toutefois, appelé le gouvernement togolais à apporter des améliorations dans le dispositif opérationnel spécifique à la sécurisation des opérations électorales et la révision de l'article 220 du Code électoral de manière à encourager les partis et groupements de partis à accorder plus de place à la candidature des femmes. Les résultats définitifs du scrutin sont toujours attendus. Selon des résultats partiels l'Union pour la République (UNIR), nouveau parti créé par le chef de l'Etat togolais Faure Gnassingbé, seraient en tête suivi du Collectif sauveurs le Togo (CST) qui est regroupement de quelques partis d'opposition et d'associations.

AFRIQUE DU SUD

Nelson Mandela toujours dans un état «critique»

L'ancien président sud-africain Nelson Mandela, hospitalisé depuis plus d'un mois et demi à Pretoria, reste toujours dans un état «critique», avec «quelques progrès», a indiqué hier la présidence sud-africaine.

Selon la chaîne de télévision américaine CBS, le héros de la lutte anti-apartheid, 95 ans, aurait subi vendredi une «intervention chirurgicale pour débloquer tube de dialyse», à sa septième semaine d'hospitalisation dans une clinique de Pretoria.

Cette opération a été «bénigne», a assuré CBS. Le porte-parole de la présidence, Mac Maharaj n'a pas confirmé ou infirmé. «Il (Mandela) est dans un état critique, stable, mais il ya quelques progrès», a simplement dit à l'AFP M. Maharaj.

Selon les dernières informations, M. Mandela, 95 ans, respire à l'aide d'un



respirateur artificiel et a commencé une dialyse quelques semaines après son admission à l'hôpital, le 8 juin, pour une infection pulmonaire.

Le séjour de Mandela à l'hôpital est le plus long depuis sa libération de prison, en 1990, après 27 ans de prison sous

le régime d'apartheid. Il a fêté le 18 juillet ses 95 ans sur son lit d'hôpital entouré de ses proches venus à son chevet.

Mandela a été le premier président noir d'Afrique du sud en 1994 et est devenu une «icône» mondiale pour la paix et le pardon.

LIBYE

Plus d'un millier de détenus s'échappent d'une prison à Benghazi

Plus d'un millier de détenus, dont la plupart de droit commun, se sont échappés samedi d'une prison à Benghazi, chef lieu de l'Est libyen, suite à une émeute, a indiqué un responsable des services de sécurité.

«Il y a eu une émeute à l'intérieur de la prison d'Al Kufiya, ainsi qu'une attaque depuis l'extérieur. Plus de mille prisonniers ont pu s'échapper.

Les forces spéciales apprises en renfort ont reçu l'ordre de ne pas tirer sur les prisonniers», a indiqué ce responsable sous couvert de l'anonymat, cité par l'agence française AFP.

Selon la même source, la plupart des fugitifs étaient des détenus de droit commun, dont des ressortissants



africains. «Mais certains étaient détenus pour des affaires liées à l'ancien régime de Mouammar El Khaddafi», a-t-il ajouté. Il a souligné que les forces de l'ordre avaient réussi à arrêter un nombre indéterminé de prisonniers après leur évasion.

Le Premier ministre Ali Zeidan a confirmé l'évasion. Selon lui, «ce sont les habi-

tants du voisinage qui ont lancé l'attaque, parce qu'ils ne veulent plus de cette prison à proximité de leurs habitations».

Il a ajouté qu'une liste des prisonniers avait été communiquée aux postes frontaliers et aux services de sécurité, en vue de les arrêter.

Cette évasion intervient sur fond de fortes tensions en Libye après l'assassinat vendredi d'un militant politique à Benghazi.

M. Zeidan a annoncé que la frontière avec l'Egypte avait été fermée aux voyageurs en vue d'empêcher les responsables de cet assassinat de quitter le territoire, sans préciser si cette décision serait aussi motivée par l'évasion des détenus.

SOMALIE

Attentat-suicide contre l'ambassade de Turquie à Mogadiscio: un mort et deux blessés

Un attentat-suicide à la voiture piégée a visé samedi après-midi l'ambassade de Turquie à Mogadiscio, faisant au moins un mort et deux policiers turcs blessés, et de trois kamikazes tués. Deux de ces kamikazes ont été tués par les services de sécurité de l'ambassade «avant qu'ils puissent faire fonctionner leur bombe», tandis que «le troisième a pu se faire exploser», selon cette source.

source diplomatique à Istanbul a confirmé l'attentat, faisant état de deux policiers turcs blessés, et de trois kamikazes tués. Deux de ces kamikazes ont été tués par les services de sécurité de l'ambassade «avant qu'ils puissent faire fonctionner leur bombe», tandis que «le troisième a pu se faire exploser», selon cette source.



USA

Les Etats-Unis condamnent l'attaque contre l'ambassade de Turquie à Mogadiscio

Les Etats-Unis ont dénoncé l'attentat «terroriste» perpétré samedi contre l'ambassade de Turquie à Mogadiscio qui a fait un mort et trois blessés.

«Les Etats-Unis condamnent fermement l'attaque terroriste contre la représentation diplomatique turque à Mogadiscio, en Somalie», a déclaré dans un communiqué la porte-parole du département d'Etat Jen Psaki. «La Turquie joue un rôle important pour aider la Somalie à sortir de deux décennies de conflit», a-t-elle ajouté. «Nous restons aux côtés

du peuple de Somalie, de notre allié turc, et de tous les membres de la communauté internationale qui travaillent pour la paix et la stabilité en Somalie».

Le groupe d'insurgés shebab a revendiqué l'attaque qui a fait, selon un bilan officiel, un mort et trois blessés parmi les policiers turcs en charge de la protection de l'enceinte diplomatique. Selon une source diplomatique turque, l'attaque a été menée par trois kamikazes, qui ont tous perdu la vie.

APS

FRANCE

Paris salue la reprise des négociations israélo-palestiniennes

Le chef de la diplomatie française Laurent Fabius a salué hier la reprise des négociations israélo-palestiniennes qui doit avoir lieu mardi à Washington comme une avancée potentiellement majeure.

«Je me réjouis de la reprise des négociations israélo-palestiniennes qui doit avoir lieu mardi à Washington. Je salue cette avancée potentiellement majeure qui intervient après trois ans de suspension et je forme le vœu que ces négociations puissent déboucher sur un accord», a déclaré M. Fabius dans un communiqué.

«Il est dans l'intérêt de tous de mettre fin au conflit et de garantir la création d'un Etat Palestinien viable et souverain, vivant en paix et en sécurité, aux côtés d'Israël», a-t-il ajouté.

«La France ne ménagera aucun effort pour faciliter les négociations et, le moment venu, participer à la mise



en oeuvre d'un accord de paix», a encore affirmé M. Fabius.

L'annonce de la reprise a été faite samedi par le négociateur en chef Saïd Erakat. Al l'issue de son sixième voyage dans la région, le secrétaire d'Etat américain John Kerry a annoncé la semaine dernière un accord

pour une reprise prochaine des pourparlers de paix gelés depuis septembre 2010.

Ces pourparlers avaient rapidement tourné court en raison de différends sur la question d'El Qods-Est et la colonisation israélienne en Cisjordanie occupée.

IRAK

9 policiers tués dans un attentat suicide

Neuf policiers ont été tués hier matin dans un attentat suicide dans le nord de l'Irak, a indiqué la police dans un nouveau bilan.

Un précédent bilan a fait état de 8 policiers tués et 9 blessés. Un kamikaze au volant d'une voiture piégée a attaqué un convoi de trois véhicules de policiers dans la ville de Touz Khourmatou, non loin de la région autonome du Kurdistan, selon le maire Chalal Abdoul. Neuf autres policiers ont été blessés. La ville de Touz Khour-

matou abrite une communauté kurde importante ce qui explique le déploiement dans cette ville d'environ 700 policiers kurdes appartenant aux forces de sécurité du Kurdistan.

Il s'agit de la première attaque contre un objectif kurde dans cette ville depuis près de trois mois, selon le maire. Plus de 700 personnes ont été tuées depuis le début juillet dans des actes de violence en Irak, selon un bilan fourni par des sources sécuritaires.

CORÉENORD - CORÉESUD

Séoul propose à Pyongyang des négociations «finales» sur le site industriel de Kaesong

La Corée du Sud a proposé hier à Pyongyang d'entamer des négociations «finales» sur le site industriel de Kaesong, fermé début avril par la Corée du Nord, suggérant que son arrêt définitif pourrait être décidé en cas d'échec des pourparlers en cours.

«Nous offrons de procéder aux discussions finales sur la question (de Kaesong)», a déclaré à la presse le ministre sud-coréen chargé de l'Unification de la péninsule coréenne Ryoo Kihl-Jae, selon lequel une proposition sera officiellement transmise en ce sens lundi à l'autre partie.

«Nous voulons une réponse claire du Nord» quant à des garanties écrites pour «empêcher qu'une telle

fermeture ne se reproduise», a-t-il ajouté. «Sinon, nous n'aurons pas d'autre choix que de prendre une grave décision pour éviter que nos entreprises ne subissent des dommages encore plus grands à l'avenir», a mis en garde le ministre.

De son côté, la Corée du Nord avait dénoncé vendredi «l'arrogance» de Séoul qu'elle tient pour responsable de l'échec des négociations.

La dernière réunion entre les deux délégations jeudi dans la zone industrielle de Kaesong, située à 10 kilomètres de la ligne de démarcation en territoire nord-coréen, s'était terminée en pugilat et le chef des négociateurs nord-coréens, Pak Chol-

Su, avait averti que l'armée de l'Etat communiste pourrait réinvestir ce site si cas d'échec définitif des pourparlers.

L'armée nord-coréenne avait déplacé ses installations pour permettre la création du complexe de Kaesong en 2004 dans le cadre de la politique de détente inaugurée à l'époque par la Corée du Sud.

Nord et Sud veulent faire à nouveau fonctionner cette zone d'activités, cruciale tant pour l'économie nord-coréenne que pour les entreprises sud-coréennes qui ont perdu plus d'un milliard de dollars en quatre mois en raison de sa fermeture.

LÉGISLATIVES AU CAMBODGE Clôture du scrutin

Les bureaux de vote ont été officiellement fermés à 15h00 (08h00 GMT) hier au Cambodge, lors de législatives qui devraient permettre à l'homme fort du pays Hun Sen de conserver son poste.

La fin de la consultation a été annoncée par le secrétaire général de la Commission nationale électorale Tep Nytha, selon lequel le décompte des voix devait débuter immédiatement. Environ 9,6 millions de personnes étaient appelées à voter dans 19.000 bureaux à travers le pays. Le Parti du peuple cambodgien (CPP) a déjà affirmé s'attendre à conserver sa majorité absolue pour perpétuer la mainmise sur le pays du Premier ministre, face à une opposition pour une fois unie au sein du Parti du sauvetage national du Cambodge (CNRP).

L'opposition a dénoncé dimanche des irrégularités et tricheries favorables au parti au pouvoir d'une ampleur selon elle sans précédent.

APS



SYRIE

123 personnes tuées par les rebelles à Alep

123 personnes ont été tuées par les rebelles armés syriens à Alep, a rapporté samedi l'agence de presse officielle syrienne Sana.

Selon une source du ministère syrien de l'Information citée par Sana, plusieurs autres personnes étaient portées disparues dans le massacre commis par les groupes armés terroristes dans la ville de Khan al-Assal à Alep, affirmant que la plupart des victimes étaient des civils.

L'Observatoire syrien des droits de l'homme proche aux rebelles parlait de 150 morts dans le massacre à Alep, affirmant que la plupart des victimes était des militaires syriens dont une trentaine d'officiers. Le crime aurait été commis entre lundi et mardi lorsque les forces de l'opposition ont repris cette ville stratégique dans le nord de la Syrie, selon l'observatoire. L'armée syrienne et les rebelles disputaient depuis plusieurs mois le contrôle d'Alep. Il s'agit de la première victoire importante remportée par les rebelles syriens depuis plusieurs mois après avoir perdu en juin Qoussair, une ville à la frontière avec le Liban. Le ministère syrien des Affaires étrangères a condamné le massacre à Alep, accusant certains pays de la région d'en être également responsables en arasant les rebelles syriens.

ACCORD SUR LES ARMES CHIMIQUES EN SYRIE : Ban ne s'exprimera pas avant aujourd'hui

Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon doit rencontrer ce jour à New York les deux envoyés spéciaux qui ont négocié un accord avec le gouvernement syrien sur les armes chimiques en Syrie, a indiqué samedi une porte-parole des Nations unies.

«Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon veut examiner de près l'accord conclu avec la Syrie pour une enquête sur l'emploi éventuel d'armes chimiques avant d'en divulguer le contenu et de le commenter», a précisé cette porte-parole, Morana Song. L'ONU et le gouvernement syrien ont annoncé dans un communiqué commun vendredi avoir conclu un accord «sur la façon de poursuivre l'enquête sur l'utilisation éventuelle d'armes chimiques dans le conflit en Syrie, à l'issue de la visite de la visite de deux diplomates des Nations unies, Ake Sellstrom et Angela Kane. Cependant, on ne sait pas si des inspecteurs de l'ONU seront autorisés à entrer en Syrie pour mener leurs investigations, comme le souhaite Ban Ki-moon. «Mme Kane et le D. Sellstrom doivent remettre leur rapport au secrétaire général lundi à propos de leur visite en Syrie», a indiqué Morana Song. «Nous ne ferons pas de commentaires avant que le secrétaire général n'ait eu un compte-rendu de la visite et de la situation». Ake Sellstrom, chef de la mission des Nations unies chargée d'enquêter sur les allégations d'usage d'armes chimiques en Syrie, et Angela Kane, haute représentante des Nations unies pour les Affaires de désarmement, étaient à Damas mercredi et jeudi. Ils ont rencontré le ministre des Affaires étrangères Walid al-Muallem et le vice-Premier ministre Qadri Jamil. «Les discussions ont été rigoureuses et productives et ont mené à un accord sur la façon de poursuivre», a ajouté le communiqué, sans donner plus de détails. Ban Ki-moon a réclamé un accès généralisé pour enquêter sur toutes les allégations d'emploi d'armes chimiques dans le conflit qui dure depuis 28 mois. Damas a insisté pour que l'ONU n'enquête que sur ses affirmations selon lesquelles les rebelles auraient fait usage d'armes chimiques dans la ville de Khan al-Assal le 19 mars. L'ONU a déclaré avoir reçu des informations sur 13 cas d'attaques dans le conflit.

La Grande-Bretagne, la France et les Etats-Unis ont déclaré que toutes ces attaques ont été le fait des troupes du président Bachar al-Assad. La Russie, le principal allié du régime de Damas, a pour sa part affirmé que son enquête a révélé l'emploi de gaz sarin par les rebelles à Khan al-Assal.

Programme du Lundi 29 Juillet 2013



09h00 : bonjour d'algérie (Direct)
 10h30 : culinart (19) rediff
 11h00 : dar el djirane (19) rediff
 11h20 : djaweb bassit n°19 rediff
 11h35 : dar de meziane III (19) rediff
 12h00 : journal en français + météo
 12h20 : nour el fadjr (19) rediff
 13h00 : bouyout el rahmane (12)
 13h30 : les nuits sacrés du ramadhan "rediff
 15h00 : GGO Football (19)
 15h30 : culinart (20)
 16h00 : omar (20)
 17h00 : journal en amazigh
 17h15 : takder tarbah
 18h00 : journal en français + météo
 18h30 : entre nous (20)
 19h00 : journal en arabe
 19h30 : dar el djirane (20)
 20h00 : coran sous titré en français
 (20)+adhan el maghre
 20h05 : abdelatif merioua
 20h25 : le ramadhan et le rire (20)
 20h30 : dz connexion (20)
 20h40 : djaweb bassit n°20
 20h50 : dar de meziane III (20)
 21h15 : dar el bahdjfa (04)
 21h40 : dikra oua dahka (20)
 21h50 : taxi oua khlass (06)
 22h10 : nour el fadjr (20)
 22h45 : twahach bladi (direct)
 ooh15 : banat el djazair
 ooh40 : assraf el madhi (20)
 01h30 : journal en arabe



06h30 MagazineTFou
 08h25Météo
 08h30 MagazineTéléshopping
 09h05Météo
 09h15 SériePetits secrets entre voisins
 10h50 SérieAu nom de la vérité
 11h20 SérieAu nom de la vérité
 12h00 JeuLes douze coups de midi
 12h50 Petits plats en équilibre été
 13h00Journal
 13h40 Petits plats en équilibre été
 13h45Météo
 13h50Météo des plages
 13h55 SérieLes feux de l'amour
 14h55 SérieAmerican Wives
 15h40 SérieAmerican Wives
 16h30 DivertissementQuatre mariages pour une lune de miel
 17h20 JeuBienvenue chez nous
 18h15 DivertissementSecret Story
 19h05 JeuMoney Drop
 19h55Météo
 20h00Journal
 20h35 Petits plats en équilibre été
 20h37 Des inventions et des hommes
 20h38Météo
 20h40 SérieNos chers voisins
 20h50 SérieLes experts : Miami
 23h55 SérieDexter



07h10 MagazineTélématin (suite)
 08h00Journal
 09h04Météo des plages
 09h05 SérieDes jours et des vies
 09h30 SérieAmour, gloire et beauté
 09h55 MagazineLe jour où tout a basculé
 10h50Météo outremer
 10h54 SérieLa minute du Chat
 10h55 JeuMotus
 11h25 Les Z'amours
 12h00 Tout le monde veut prendre sa place
 12h55Météo 2
 13h00Journal
 13h40Météo 2
 13h45 MagazineConsomag
 13h50 MagazineToute une histoire
 15h00 MagazineComment ça va bien !
 15h50 MagazineDernier recours
 16h15 The Closer : L.A. enquêtes prioritaires
 17h04 MagazineCôté Match
 17h05 SérieThe Closer : L.A. enquêtes prioritaires
 17h55 SportChampionnats du monde 2013
 20h00Journal
 20h40 JeuTirage du Loto
 20h44Météo 2
 20h45 SérieMeurtres au paradisInédit
 21h45 SérieMeurtres au paradis

22h40 SérieMeurtres au paradis
 23h40 SériePrivate Practice



07h12 SérieGumball
 08h04 SériePok & Mok
 08h20 Dessin animéKikoriki
 08h27 SérieAngelo la débrouille
 08h52 SérieScooby-Doo, Mystères Associés
 09h36 SérieNos voisins les marsupilamis
 10h02 Dessin animéGarfield & Cie
 10h39 Dessin animéLes Dalton
 11h13 SérieUltimate Spiderman
 11h34 Dessin animéKikoriki
 11h45 MagazineConsomag
 11h55Météo
 12h00 12/13 : Journal
 12h50Météo
 12h55 Nous nous sommes tant aimés
 13h30 SérieUn cas pour deux
 14h30 JeuKeno
 14h35 TelefilmMaigret
 16h10 JeuDes chiffres et des lettres
 16h50 MagazineUn livre, un jour
 16h55 JeuHarry
 17h25 JeuSlam
 18h05 JeuQuestions pour un champion
 18h40Météo des plages
 18h45Météo
 19h00 19/20 : Journal
 19h55 SportChampionnats du monde 2013
 20h05 MagazineTout le sport
 20h20 SériePlus belle la vie
 20h45 FilmLe grand chemin
 22h30Météo
 22h35 Soir 3
 23h00 FilmCent mille dollars au soleil



07h40 SérieL'île des défis extrêmes
 08h00 Dessin animéOggy et les cafards
 08h15 Dessin animéOggy et les cafards
 08h30 FilmStarbuck
 10h15 MagazineL'oeil de Links
 10h40 FilmAlien Girl
 12h20 SérieMon oncle Charlie
 12h40 La météo
 12h45 Le JT
 13h00 DivertissementZapping
 13h05 DocumentaireLes nouveaux explorateurs
 14h05 FilmThe Dictator
 15h25 DiversSurprises
 15h35 DivertissementNews show
 16h30 FilmMiracle en Alaska
 18h15 SérieMon oncle Charlie
 18h44 La météo
 18h45 Le JT
 19h05 DivertissementMade in Groland
 19h25 La météo
 19h30 SérieWorkingirls
 19h50 DivertissementNews show
 20h55 SérieEngrenages
 21h45 SérieEngrenages
 22h35 SérieEngrenages
 23h30 DocumentaireSkinheads, à la droite de l'extrême droite



07h30 SérieGlee
 08h15 SérieGlee
 08h55Météo
 09h00 MagazineM6 boutique
 10h05Météo
 10h10 SérieMalcolm
 10h35 SérieMalcolm
 11h00 SérieMalcolm
 11h25 SérieMalcolm
 11h50 SérieDesperate Housewives
 11h50 SérieDesperate Housewives
 12h40Météo
 12h45 Le 12.45
 13h05 SérieScènes de ménages
 13h40Météo
 13h42 Magazine100% montagne
 13h45 TelefilmLe baiser de minuit
 15h30 TelefilmCéline
 17h15 SérieEn famille
 17h35 JeuUn dîner presque parfait
 18h45 Magazine100 % mag
 19h40Météo
 19h45 Le 19.45
 20h05 SérieEn famille
 20h50 DivertissementL'amour est dans le pré
 23h10 MagazineNouveau look pour une nouvelle vie

La sélection



20h50

Les experts : Miami

Résumé

Les experts de la police scientifique de Miami ont reçu une lettre contenant des vignettes plastifiées, lesquelles forment la photo d'une anonyme prise à travers le viseur d'une carabine. Peu de temps après, une femme est assassinée d'une balle dans la tête. Bientôt, une deuxième victime, un professeur d'université, est à déplorer. Sur les lieux du crime, le tueur laisse aux enquêteurs un indice pouvant les mener au meurtre suivant. Une incroyable course contre la montre débute pour Horatio et son équipe. Ils doivent comprendre très vite les messages du psychopathe car des vies humaines sont en jeu...



20h45

Meurtres au paradis

Résumé

Richard Poole se retrouve, un peu malgré lui, en pleine cérémonie vaudou. Impossible de prétendre connaître les us et coutumes de l'île Sainte-Marie sans assister un jour à un tel rituel. Mais pour l'enquêteur britannique, adepte des explications rationnelles, c'est une nouvelle occasion de regretter les pubs londoniens. Au moment le plus intense de la cérémonie, une vieille femme fait une terrible prédiction : son propre meurtre va bientôt avoir lieu. Dubitatif, Richard décide de se mesurer aux superstitions des habitants des Caraïbes. A ses yeux, il est irrationnel de prédire un tel crime. A moins que le policier britannique et sa collègue française, Camille Bordey, parviennent à accepter la part mystérieuse que revêt toute enquête...



20h45

Le grand chemin



Résumé

A la fin des années 50, non loin de Nantes. Louis, 9 ans, ignore que ses parents viennent de se séparer. Sa mère, Claire, enceinte, l'envoie passer l'été à la campagne, chez Pelo et Marcelle, son amie d'enfance. Le couple se prend rapidement d'amitié pour le gamin. Louis découvre une autre façon de s'aimer, entre les disputes et la tendresse constante, ainsi qu'un univers fait de silence et de patience, la vie dans les bois et les prés. Le petit citadin fait aussi la connaissance de Martine, une campagnarde délivrée qui lui révèle la profondeur et la variété de ses propres sentiments, partage avec lui ses jeux et ses farces, et l'initie aux espérilleries enfantines...



20h55

Engrenages

Résumé

La capitaine Laure Berthaud s'inquiète pour sa carrière. La jeune femme est toujours soupçonnée d'homicide dans l'affaire du «boucher de la Villette» et elle pourrait être remplacée en tant que chef de groupe par son collègue Gilou. Son avocat et ami, Pierre Clément, fait son possible pour que Laure ne soit pas inquiétée. Pendant ce temps, ce dernier va se rapprocher de son associée Joséphine Karlsson à l'occasion d'un mariage qui vire au psychodrame. Quant aux policiers, ils mettent sur écoute les camarades du jeune homme tué et déchiqueté par une bombe artisanale. Le groupe projette de s'attaquer à la préfecture où sont consignés les dossiers de plusieurs sans-papiers...



20h50

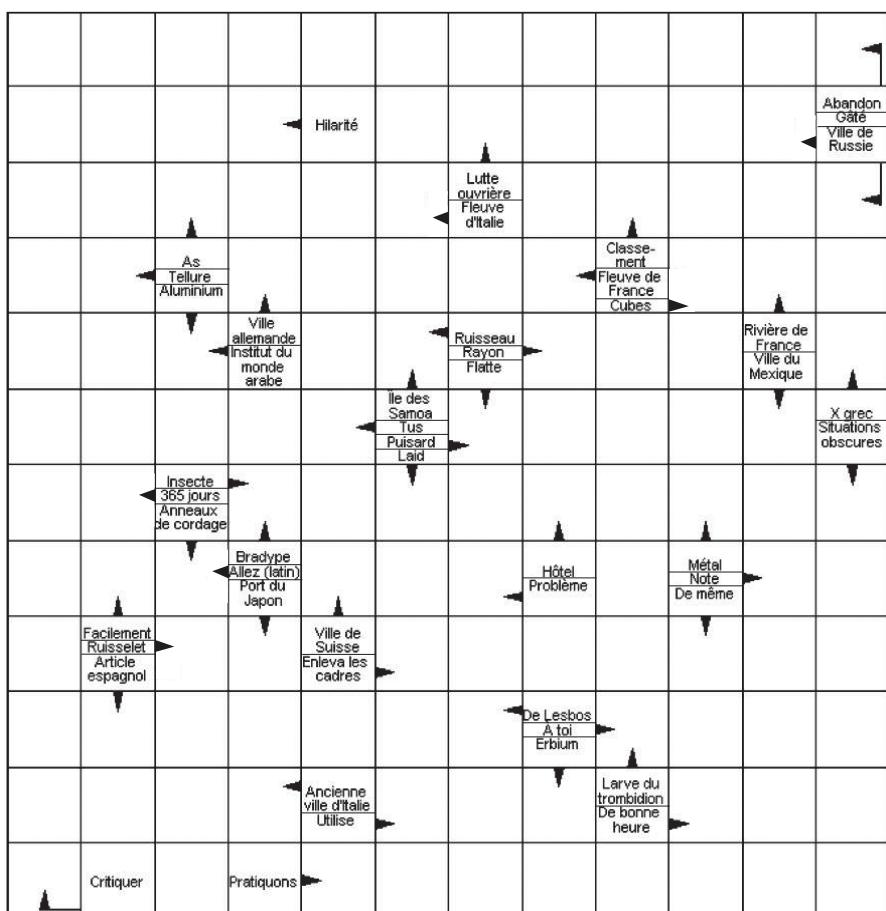
L'amour est dans le pré



Résumé

Après une soirée festive et un réveil difficile, Thomas, éleveur de chevaux dans la Somme, convoque chacune de ses deux prétendantes pour un premier bilan. En Charente-Maritime, chez Jean-Noël, le tête-à-tête avec Sandrine et Nathalie, deux femmes que tout oppose, aura lieu à bord du tracteur. Matthieu, arrivé deux jours après son rival chez Sophie, au risque d'être distancé, fait ses premiers pas à la ferme. De son côté, Gilles s'apprête à partager sa passion pour la chasse avec Carmen et Katia. Comme à son habitude, Damien, dévoué, se plie en quatre pour plaire à son unique prétendante, Elodie, qui semble à son aise à la ferme mais reste encore distante. A mi-chemin de ces séjours à la ferme, les premiers rapprochements s'opèrent, mais aussi les premiers départs.

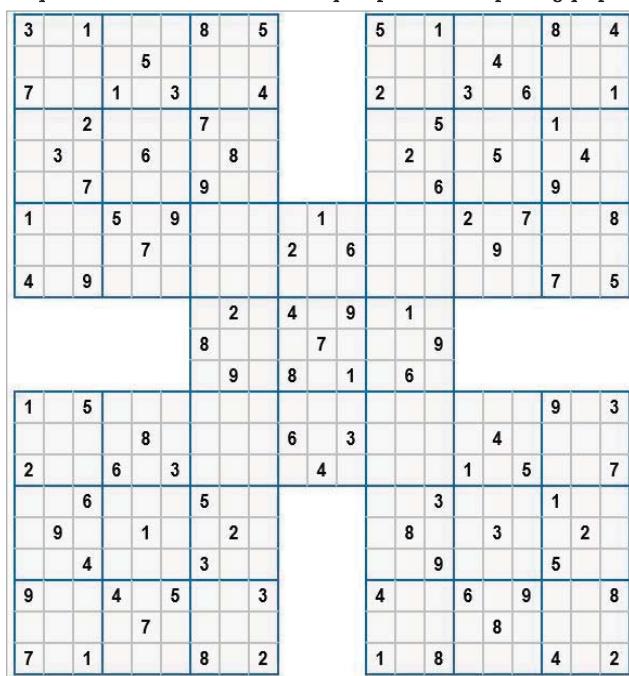
Mots fléchés n°336



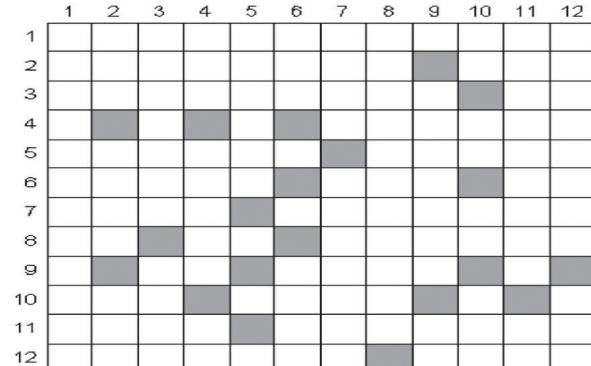
Samouraï-sudoku n°336

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°336



Horizontalement :

1. Etranglement du gland de la verge par le prépuce
2. Charrue - Airelle canneberge
3. Ville de la République tchèque - Infinitif
4. Eléments minces dont la tranche est utilisée pour le revêtement d'un âtre
5. Dysposium - Filet de pêche
6. A fait du tort à qqn - Chanceuse
7. Nom de deux pharaons de la XIX^e dynastie - Chute de la paupière supérieure
8. Interjection - Bourgeon secondaire situé sur le côté du bulbe de certaines plantes
9. Négation - Civière - Panorama
10. Travailleur dur - Titre d'honneur chez les Britanniques
11. Engendre qqch - Appuyer
12. Se dit d'un mot qui n'est pas nécessaire au sens de la phrase - Vieux

Verticalement :

1. Ch.-l. de c. des Yvelines
2. Petite pomme - Fl. d'Espagne - Plante potagère à bulbe
3. Vingtième lettre de l'alphabet grec - Fondatrice américaine du mouvement Science chrétienne
4. Circonstance - Hasards - Osmium
5. Sarcasme
6. Chlorure de sodium - Enfant
7. Ce qui est à lui - Toute particule subatomique de masse supérieure à celle du proton
8. Oléifiante
9. Unité de mesure d'équivalent de dose d'une radiation ionisante - Lumen
10. Drame japonais - Thulium - Cadmium - Atoll
11. Fleurettiste - Pronom indéfini
12. Etat de distraction (pl.) - Mammifère équidé

Proverbes

On ne doit pas laisser son travail à la dernière minute.

Proverbe algérien

Travaille, et tu deviendras fort ; assieds-toi, et tu sentiras mauvais.

Proverbe berbère

Toutes choses sont difficiles avant que d'être faciles.

proverbe arabe

La nuit, tous les chats sont gris

Proverbe français

C'est arrivé un 29 juillet

1998 : dénonçant les conditions dans lesquelles sont menées les enquêtes à propos du dopage, le français Laurent Jalabert, numéro un mondial, abandonne le Tour de France, ainsi que ses coéquipiers.

2000 : un ancien préfet de la province du Guipuscoa, Juan Maria Jaurregui, est abattu au sud de Saint-Sébastien au Pays basque espagnol. C'est le dixième attentat attribué par la police aux séparatistes basques de l'ETA en quinze jours.

2011 : résolution n° 2002 du Conseil de sécurité des Nations unies ayant pour sujet : la situation en Somalie.

Célébrations :

- Journée internationale pour la diversité socio-culturelle et pour la lutte contre la discrimination.

- Îles Féroé : Ólavøka, fête nationale, ouverture de la session annuelle du Løgting, le Parlement féroïen.

La recette du jour

Loubia aux pieds de veau

Ingrediénts :

1 ou 2 pieds de veau
250g de haricots blanc trempé la veille
1 gousse d'ail haché
1oignon haché
3 tomates bien mûre épluché et sans pépins
1 grosse cuillère de tomate concentrée
1/2 cuillère à café de cumin
1/2 cuillère à café de ras el hanout
1/2 cuillère à café de poivre rouge (paprika)
1/2 cuillère à café de poivre noir
Sel
1 bouquet de coriandre

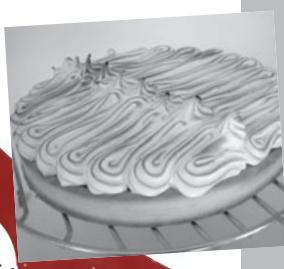

Préparation :

Mettre les pieds les pieds de veau dans une cocotte ajoutez dessus la derssa : (oignon, ail, les épices pilés), l'huile fleurier et laisser revenir jusqu'à coloration, puis mettre la tomate concentrée avec les tomates coupée en cubes, couvrir et cuire 1 heure.

Puis ajouter les haricots, continuer la cuisson jusqu'à ce que les pieds et haricots soient bien cuits. Au moment de servir dessus disperser la coriandre hachée.

Le dessert du jour

Tarte au citron


Pour la crème citron :

- 150 cl de jus de citron
- 50 g de sucre
- 2 œufs
- 2 jaunes d'œufs
- 100 g de sucre
- 20 g de maïzena
- 100 g de beurre

Pour la pâte brisée :

- 250 g de farine
- 25 g de sucre
- 5 g de sel
- 155 g de beurre
- 5 g d'eau tiède

Pour la meringue italienne :

- 4 blancs d'œufs
- 250 g de sucre cristallisé
- 1 pincée de sel fin
- 10 cl d'eau

Préparation de la crème citron :

Portez à ébullition le jus de citron et le sucre dans un saladier ou une calotte en métal

Travailler le mélange œufs entiers, jaunes d'œufs, sucre et maïzena

Verser le jus de citron tiède et porter le tout à ébullition en remuant énergiquement afin d'obtenir une crème

Faites refroidir hors du feu et incorporer le beurre petit à petit

Garnir le fond de tarte déjà cuite et mettre au frais

Préparation de la pâte brisée :

Mélanger la farine, le beurre en petits cubes, le sucre et l'eau

Former une boule de pâte et la mettre au frais pendant 15 minutes

Formez un fond de tarte et

faites la cuire 15 à 20 minutes au four à 200°C (thermostat 8)

Préparation de la meringue italienne :

Cuire le sirop (eau + sucre) à 112°C

Pendant ce temps la montez les blancs d'œufs en neige avec la pincée de sel et y incorporer le sirop en filets très fins sans arrêter de fouetter

Une fois la meringue prête (devenue ferme et brillante) couvrir la tarte au citron de meringue à l'aide d'une poche à pâtisserie

Faites doré la tarte au citron meringuée au four en position grille pour doré la meringue

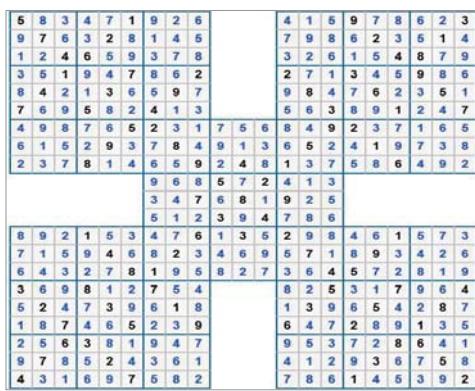
Servir très frais.



VILLES

	Fadj	Dohr	Asr	Maghreb	Icha
Alger	04 h 10	12 h 54	16 h 44	20 h 00	21 h 32
Oran	04 h 30	13 h 08	16 h 57	20 h 12	22 h 42
Béjaïa	04 h 02	12 h 46	16 h 36	19 h 52	21 h 24
Annaba	03 h 51	12 h 36	16 h 26	19 h 42	21 h 08
Tizi-Ouzou	04 h 07	12 h 50	16 h 40	19 h 56	21 h 28
Tamanrasset	04 h 53	12 h 45	16 h 03	19 h 21	21 h 34

Solution Samurai-sudoku N°335



Solution Mots Croisés N°335

SAINTLAURENT
CISEAUX■BRAI
LEONINES■ETE
E■DELERUE■AR
ROY■LEAN■ETC
ERNEE■IN■NOE
NIAT■U■AVRIL
CYMAISE■AIRE
HAI■BANC■CET
Y■QUE■LOCHS■
MOURRAIT■I■A
EZE■ETAYERAS

Solution Mots Fléchés N°335

GUERRE■TPAIX
REVEURS■UNS■
ALES■STABIES
TENIR■ERES■O
T■EDEA■OR■AT
EMMERDEMENTS
PIES■RUE■AH■
ADN■MONSTRES
PITA■IE■URNE
I■SCOTCH■AIR
ER■ES■TOLIER
RI■ISERE■ISNA

MONDIAUX-2013 D'ATHLÉTISME (8^e JOURNÉE)**L'Algérie clôt le rendez-vous lyonnais avec deux or**

La participation algérienne aux championnats du Monde d'athlétisme handisport, a pris fin, avec deux dernières médailles en vermeil, remportées, par Nassima Saïfi et Bahlaz Lahouari aux concours du disque de différentes classifications, samedi à Lyon pour le compte de 8^e et avant-dernière journée de ces mondiaux-2013.

La première consécration de la journée est l'œuvre de Nassima Saïfi au disque, classes jumelées (F57/58), avec à la clé un nouveau record du monde à la table de cotation avec 103 points, totalisés grâce à son 5^e essai estimé à 42.05m. Face aux neuf autres compétitrices, Saïfi s'est mis

en évidence dès son 1^{er} jet (39.85m), qu'elle confirme au 3^e (39.98m), avant de sceller le concours au 5^e essai. «Je devais confirmer mon titre remporté à Christchurch en Nouvelle Zélande (dernière édition du mondial en 2001). Ce n'était pas facile car mes concurrentes s'étaient autant préparées que moi. J'ai géré le concours jusqu'à la fin, avec à la clé un record du monde. Je suis heureuse et fiers d'honorer mon pays», a déclaré Saïfi. Le podium du concours a été complété par l'Irlandaise Orla Barry 1002pts et un bon jet de (31.08m), et la Chinoise Liu Ming 938pts d'un jet de 28.65m. Quant à Nadia Medjmedj (F57), elle a ter-



miné le concours en 5^e position avec un total de 901pts d'un jet de 27.49.

L'autre satisfaction algérienne est sans conteste, le lanceur Bahlaz Lahouari qui n'a pas fait dans le détail au concours du disque (F32/33/34), s'adjugeant haut la main, le titre mondial avec 1024 points, d'un jet de 22.75 (au 3^e essai) et un nouveau record du monde. «Après l'or du Club, j'ai pris confiance et je tenais à ce titre mondial du disque. Le Chinois et le Saoudien étaient des potentiels concurrents et je devais confirmer très tôt. Mon 3^e essai m'a mis en pole position, et j'ai assuré l'essentiel. Je suis comblé pour mes deux titres que j'offre à ma famille, mes amis et mon pays», a déclaré Balhaz.

La médaille d'argent du concours a été remportée par le

Chinois Wang Yanzhang 952pts (46.79m), et le bronze est revenu au Saoudien Hani Alnakhli 950pts (32.87m). Engagés dans le même concours, Karim Betina s'est classé 6^e avec 979pts (18.53m) et Kamel Kardjena, 11^e avec 656 pts dans une épreuve qui a enregistré la participation de 16 athlètes.

La participation des autres athlètes algériens n'a pas apporté de consécrations, mais a permis à quelques-uns d'entre eux d'améliorer leurs chrono ou performance. A commencer par Nasser Djamil qui a raté à la photo finish, la médaille de bronze au 400m (T13). Il a été crédité de 49.53 (sa meilleure performance de la saison), alors que le médaillé de bronze cubain, Galano Luis Manuel a enregistré (49.52).

Pour sa part, Maamar Messine a pris la 4^e position du concours du disque (F46) avec un jet 44.33 m (performance personnelle). Le Russe Nikita Prokhorov s'est adjugé le titre mondial (46.26m), devant l'Ukrainien Dmytro Ibragimov (46.26m) et le Polonais Tomasz Rebisz (45.70m). La même position est revenue à son compatriote Allal Boukhalfa en finale du 200m (T35) courue en 26.81. Le titre mondial est revenu au Russe Safronov Dmitrii en 24.69 (nouveau record du monde), devant l'Ukrainien Tsaruk Jurii (25.18) et le Brésilien Hernan Barreto (26.13).

Enfin, au concours de longueur (T11), l'Algérien Bentria Firas a pris la 5^e position avec un bond de 6.11m au 6^e et dernier essai (nouvelle performance personnelle). Le concours a été gagné par l'Américain Elexis Gillette (6.32), devant Yang Chuan-Hui de Tapei (6.30m) et l'Espagnol Xavier Porras (6.24m).

La participation algérienne aux Championnats du Monde d'athlétisme handisport prend fin avec une moisson de 23 médailles (10 or, 8 argent et 5 bronze), soit deux de mieux que lors de la dernière édition à Christchurch en 2011 (8 or, 6 argent et 7 bronze et une 11^e place sur 47 pays classés). A Lyon, et avant la dernière journée prévue, dimanche, l'Algérie occupe la 8^e position sur 67 pays classés.

AGE DE LA FAHB

Les membres des commissions de candidatures et de recours connus

Les membres des commissions de candidatures et de recours en vue de l'élection du bureau fédéral de la Fédération algérienne de handball (FAHB), le 17 août prochain, ont été élus samedi à Alger lors de l'assemblée générale (AG) extraordinaire de l'instance fédérale. La commission de candidatures sera composée de cinq membres, à savoir Lifa Abdenour, Zitouni Mohamed, Sayah Djebbour, Chemah Aïssa et Baâume Youcef. Quant à la commission de recours, elle regroupe Hassaoui Idriss, Recioui Houcine et Benmoussa Amine. Les présidents des deux commissions n'ont pas encore été désignés. La date de dépôt des candidatures sera connue ultérieurement, selon le président de la cellule transitoire chargée de la conduite des affaires de la FAHB, Rabah Bouarifi.

APS

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
WILAYA DE BÉJAÏA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article 49 du décret présidentiel N°10/236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics. La Direction des Travaux Publics de la wilaya de Béjaïa (NLF) N°408015000006082 informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreint N°10/2013 paru aux quotidiens nationaux DK News et Wakid El Djazair du 14/04/2013 relatif à :

CW158 : Travaux d'aménagement sur 27 Kms

Lot N°02 : Ouvrage d'Art

Sous-lot N°02-01 : Dalot et Mur de soutènement

Qu'à l'issue de l'analyse des offres technique et financière, le marché est attribué provisoirement à l'entreprise suivante :

Entreprise	: ETPBH BOUZIDA Said
Montant	: 155.206.350,00 DA TTC
Délai	: Dix (10) Mois
Critères	: Offre techniquement retenue et moins disante, ayant obtenu une note technique de 78,00/100 conformément à l'instruction aux soumissionnaires
NIF	: 196842120092230

OBSERVATION :

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Béjaïa dans un délai de **Dix (10) jours** à compter de la première publication du présent avis dans le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP) ou la presse et cela conformément à l'article 114 du décret présidentiel 10/236 du 07/10/2010, portant réglementation des marchés publics.

Si le dernier jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Les autres soumissionnaires qui sont intéressés de se rapprocher de la DTP / Béjaïa, au plus tard **trois (03) jours** à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financière.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
WILAYA DE BÉJAÏA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Conformément aux dispositions des articles 44 et 49 du décret présidentiel N°10/236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics. La Direction des Travaux Publics de la wilaya de Béjaïa (NLF) N°408015000006082 informe les soumissionnaires ayant participé à la consultation lancée le 05/06/2013 suite à l'avis d'appel d'offres national restreint N°10/2013 déclaré infructueux relatif à :

CW158 : Travaux d'aménagement sur 27 Kms

Lot N°02 : Ouvrage d'Art

Sous-lot N°02-02 : Pont mixte

Qu'à l'issue de l'analyse des offres technique et financière, le marché est attribué provisoirement à l'entreprise suivante :

Entreprise	: EPE SPA SAPTA
Montant	: 140.759.190,00 DA TTC
Délai	: Douze (12) Mois
Critères	: Seule entreprise soumissionnaire et préqualifiée techniquement, ayant obtenu une note technique de 82,25/100 conformément à l'instruction aux soumissionnaires
NIF	: 00001600136983

OBSERVATION :

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Béjaïa dans un délai de **Dix (10) jours** à compter de la première publication du présent avis dans le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP) ou la presse et cela conformément à l'article 114 du décret présidentiel 10/236 du 07/10/2010, portant réglementation des marchés publics.

Si le dernier jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Les autres soumissionnaires qui sont intéressés de se rapprocher de la DTP / Béjaïa, au plus tard **trois (03) jours** à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financière.

JS KABYLIE Zahir Zerdab, cette semaine ou jamais

Ferrah
Menad



Le feuilleton Zahi Zerdab n'arrête pas d'alimenter la chronique estivale, aussi bien à la JSK dont les dirigeants restent toujours sur ses traces en vue d'un renfort dans leur comportement offensif, que du côté d'autres formations de la Ligue 1, qui ont également cet élément au talent avéré dans leur viseur.

Yahia Chérif doit prendre sans plus attendre une décision définitive quant à sa prochaine destination. Courtisé par les grands clubs d'Algérie, du CSC, JSMB, l'ESS et la JS Kabylie en l'occurrence, le milieu de terrain du FC Rouen reste une option de choix pour le dernier club cité qui attend qu'il soit répondu à une offre vieille depuis la fin de la saison déjà. Il va sans dire qu'à club phare de la Kabylie, on nourrit toujours l'espérance de voir cet élément porter le maillot Jaune et Vert la saison prochaine, si celui-ci a pu racheter sa lettre de libération puisqu'il est toujours sous contrat avec son club. Précisément devant les bois qui aura montré certaines carences cette saison. Le patron des Jaunes et Verts, Mohand Chérif Hannachi, y a même mis du sien en donnant des garanties financières, bien entendu, quant à la réussite de l'opération. D'ailleurs, une source proche du club-phare de la Kabylie nous a appris que Zahir Zerdab a pris attaché dernièrement avec le premier responsable technique des Verts et Jaunes, Azzedine Aït Djoudi pour lui faire part qu'il acceptait enfin l'offre canarienne et qu'il pourrait signer son contrat au cours de cette semaine.

Et pourrait signer dans quelques jours

Le milieu international, Zerdab est bel et bien à Alger cette semaine, et ce afin de prendre sans plus attendre une décision définitive quant à sa prochaine destination. Cet élément qui a été contacté juste après le dernier match du championnat, par le président de section football, Yazid Yarichene en l'occurrence, ne tardera pas à rejoindre les Jaunes et Verts, qu'il connaît parfaitement. Pour rappel, Zahir Zerdab approché dernièrement par plusieurs clubs en Algérie comme le MCA, l'ESS et la JSK, toutefois, les dirigeants kabyles ont toujours l'espérance de voir ce joueur porter le maillot Jaune et Vert cette saison, précisément dans un secteur offensif qui aura montré certaines carences cette saison en manquant de réussite devant les buts. Le premier responsable du club, a donné des garanties, financières bien entendu, quant à la réussite de l'opération.

La Jeunesse sportive de Tlemcen, un club très ambitieux

Le club sportif amateur, Jeunesse sportive de Tlemcen (JST) s'attaque depuis sa création en 2010 au travail de formation des petites catégories afin d'avoir une base sportive des plus performantes, a indiqué son président.

En deux ans d'existence, ce club sportif a réussi à ouvrir quatre école de formation en football, en gymnastique, en karaté-do et en athlétisme, a souligné Bensayah Othmane Abdelhak qui précise, par ailleurs, que ces écoles activent dans les championnats de wilaya et régional dans la catégorie des benjamins.

Pour M. Bensayah, la formation des jeunes catégories constitue la plus grande préoccupation de ce club sportif. Avec plus de 100 jeunes adhérents affiliés dans les différentes sections, le club encadré par des entraîneurs expérimentés, tente d'instaurer une culture sportive de base qui pourrait donner ses fruits dans quelques années, a souligné son président. Animée d'une grande volonté à poursuivre le travail entamé jusqu'au bout, le staff dirigeant de ce club compte faire de ce nouveau-né sportif, une véritable référence en la matière d'abord à travers la wilaya de Tlemcen, ensuite sur les plans régional et national. En dépit des moyens financiers très modestes, le club a pris part à plusieurs manifestations sportives, à l'instar du tournoi national de football destiné aux écoles, qui s'est déroulé à Constantine, du tournoi «printemps foot» et autres.

AMICAL

La JS Kabylie et le MO Constantine se neutralisent

La JS Kabylie, de la Ligue 1 algérienne de football, et le MO Constantine (Div. amateur) se sont neutralisés (1-1) samedi soir lors du match amical qui les a opposés dans le cadre de leurs stages à Hammam Bourguiba (Tunisie).

La JSK a ouvert la marque dès la 10e minute, grâce à son nouvel attaquant Chibane, transfuge de la JSM Chéraga (Div. amateur), mais le MOC a pu remettre les pendules à l'heure par l'in-



termédiaire de Brahmia, à dix minutes de la fin. Il s'agit du cinquième match d'ap-

plication des Kabyles depuis le début de leur séjour en terre tunisienne. L'entraîneur Azeddine Aït Djoudi, qui a effectué son retour aux commandes techniques des "Canaris" cet été, espère disputer deux autres rencontres amicales avant de rentrer au pays. Pour leur part, les Constantinois, sous la houlette de leur nouvel entraîneur, Nour Benzekri, sont à leur deuxième joute amicale. Ils misent sur un retour rapide en Ligue 2 qu'ils ont quittée à l'issue de l'exercice passé.

TRANSFERT

Le MCA doit négocier avec le Dynamo Dresde pour engager Aoudia

Le MC Alger (L1, algérienne de football), qui vient de relancer l'attaquant Mohamed Amine Aoudia, devra négocier sa lettre de libération avec le club allemand du Dynamo Dresde (Div. 2) s'il veut s'attacher les services de l'international algérien, a indiqué l'agent de ce dernier, dimanche.

Il a affirmé à ce titre que l'ex-buteur de l'ES Sétif, champion d'Algérie sortant, est lié contractuellement avec le Dynamo Dresde obligeant le MCA à passer par ce club pour l'engager. «Il faudra à ses dirigeants mettre la main dans le porte-monnaie pour payer son transfert», a-t-il dit. L'agent d'Aoudia qui a été interrogé par le site spécialisé «123 Algeria sport», a assuré que son poulain entamera les entraînements avec sa nouvelle formation le 4 août prochain, soit au lendemain de l'expiration de son contrat avec l'ESS. Le MCA avait entamé des négociations avec l'avant-centre des Verts en début de juin passé, mais le joueur a préféré opter pour le Dynamo Dresde en signant un bail de deux ans. En conflit avec l'ESS, le joueur a déposé une requête au niveau de la chambre de résolution des litiges auprès de la Fédération algérienne de football pour la résiliation de son contrat avant terme. Le verdict n'est pas encore tombé. La direction du MCA vient de relancer Aoudia, surtout que le contrat de ce dernier avec le club allemand n'est pas encore entré en vigueur.



Hambourg et l'Inter Milan font match nul

Les équipes de Hambourg SV (Allemagne) et l'Inter Milan (Italie), ont fait match nul (1-1) en match amical, samedi à Hambourg. Les Milanais ont ouvert le score grâce à leur nouvelle recrue, l'Italo-argentin, Mauro Icardi qui trompait le gardien de Hambourg, Jaroslav Drobný d'une frappe sans contrôle (1-0, 2'). Sous une grosse chaleur, les locaux se ressaisissaient et dominaient assez largement les débats à partir du quart d'heure de jeu, se créant plusieurs occasions. Il a fallu attendre la 47^e minute pour voir Hambourg égaliser grâce à une tête du Letton Artjoms Rudņev (1-1). L'Inter reprenait ensuite l'ascendant et se créait plusieurs opportunités en fin de match, malgré l'aspect décousu de la partie et les 12 changements effectués par les deux équipes. L'attaquant algérien Ishak Belfodil, signataire d'un contrat de cinq saisons avec l'Inter en provenance du FC Parme, a fait son apparition à la 62^e minute de jeu à la place de l'auteur de but milanais.

Le MC Alger s'incline devant le Raja Casablanca 0-3

Le Mouloudia d'Alger qui effectue un stage de préparation au Maroc en prévision de la saison footballistique 2013-2014, a été battu dans la soirée de samedi à dimanche à Casablanca par l'équipe locale, le Raja Casablanca par trois buts à zéro (mi-temps 0-1).

Les buts du Raja, champion en titre du Maroc, ont été inscrits par M'hamed Metouali (28^e SP), Yassine Salhi (85^e) et Abdellmajid Dine (90'+1). Il s'agit de la seconde défaite de suite pour le MCA en regroupement au Maroc jusqu'au 6 août prochain. Mardi dernier, il s'est incliné à Safi devant l'équipe locale Olympic Club de Safi (OCS) par deux buts à zéro.

Avant leur retour à Alger, les Mouloudéens ont prévu d'autres rencontres amicales face à des formations marocaines. Le championnat d'Algérie 2013-2014 reprendra le 24 août prochain.

Le CA Bordj Bou Arréridj battu par l'ES Tunis

Le CA Bordj Bou Arréridj (L1 algérienne de football) a été battu par l'ES Tunis (L1, Tunisie) 2 à 0 en match amical disputé samedi soir à Ain Draham (Tunisie). Les buts de la rencontre ont été l'œuvre de l'Algérien Youcef Belaïli (25^e), qui entame sa deuxième saison avec le club tunisien, et Oussama Derradj (31^e), de retour à l'EST après un passage d'une saison au FC Sion (Div. 1, Suisse). L'autre Algérien du vice-champion d'Afrique, Antar Yahia, a pris part à la première période de la rencontre avant de céder sa place à son coéquipier, Benmansour, durant la pause-citron.

Les Sang et Or tunisiens sont à pied d'œuvre à Ain Draham depuis quelques jours pour préparer leur match face au Coton Sport (Cameroun) prévu le 3 août prochain au stade Radès de Tunis, dans le cadre de la deuxième journée de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique.

L'EST, battue par les Angolais de Recreativo de Libolo (1-0) lors de la première journée, avait remporté son premier match test à Ain Draham face à une autre formation algérienne, en l'occurrence, le CRB Ain Fez kroun, nouveau promu en Ligue 1 (2-1).

Le MC El Eulma l'emporte face à l'AB Bousâada

Le MC El Eulma, pensionnaire de la Ligue 1 algérienne de football, l'a emporté face à l'AB Bousâada, nouveau promu en Ligue 2 algérienne, (1-0) lors du match amical disputé samedi soir à Hammam Bourguiba (Tunisie). Le seul but de la rencontre a été l'œuvre de Sekhi sur penalty. Les deux équipes se trouvent dans la ville frontalière tunisienne depuis plus d'une semaine où elles poursuivent leur préparation en vue de la saison prochaine. D'autres rencontres d'application sont au menu des deux formations avant de rentrer en Algérie au début de la semaine prochaine.

APS



Gustavo en renfort ?

Le milieu de terrain du Bayern Munich, Luis Gustavo, serait dans le viseur de Chelsea. Le club londonien serait prêt à passer rapidement à l'action pour ce joueur également convoité par Wolfsburg. Âgé de 26 ans, Luis Gustavo ne fait pas partie des plans de Pep Guardiola, le nouvel entraîneur du Bayern Munich. Celui-ci est convoité officiellement par Wolfsburg qui a déjà fait part de son intérêt pour le joueur à son club, le Bayern Munich. Outre le club allemand, Chelsea serait également intéressé pour recruter l'international brésilien. Les Blues pourraient rapidement transmettre une offre au Bayern pour un montant de 17 millions d'euros rapporte la presse dominicale anglaise. Ce dernier arriverait pour remplacer John Obi Mikel qui ne semble pas avoir convaincu Mourinho de le conserver.

De la concurrence sur le dossier DE ROSSI

Daniele De Rossi est suivi par le PSG et Chelsea durant ce mercato estival, mais pas seulement ! Alors que l'emblématique capitaine de l'AS Roma, Francesco Totti, a déclaré au sujet de Daniele De Rossi : « Daniele, tu commences à vieillir, tu es presque mûr. Mais le meilleur reste à venir. Reste ici à Rome, au moins nous gagnerons quelque chose de beau ensemble. » Il se pourrait bien que le milieu de la Roma fasse prochainement l'objet d'une offre de la part de la Fiorentina, et ce malgré le fait qu'il soit aussi pisté par le PSG et Chelsea durant ce mercato estival.

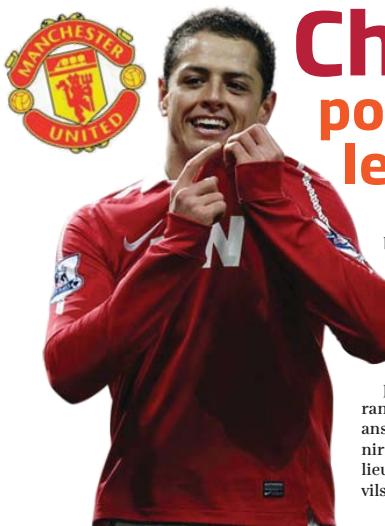


Ramires : «Je veux faire ma meilleure saison avec Chelsea»

Chelsea a terminé son stage de pré-saison en Asie. Le milieu de terrain brésilien, Ramires, a jugé de façon très positive cette période de préparation ainsi que l'arrivée de Mourinho : «Nous avons bien travaillé sous

les ordres de Mourinho. Nous sommes encore plus forts et unis. Je respecte les consignes que le coach me passe, il m'a testé dans une position plus défensive puis ensuite plus offensive dans les différents

matchs amicaux. Je quitte l'Asie bien satisfait, je veux désormais faire ma meilleure saison avec Chelsea.»



Chicharito pourrait quitter les Red Devils

A la recherche d'un successeur à Roberto Soldado durant ce mercato estival, le FC Valence aurait fait de Chicharito l'attaquant de Manchester United, l'une de ses priorités !

Peu utilisé par Manchester United et ce malgré un talent indéniable, Javier «Chicharito» Hernandez pourrait décider d'aller voir ailleurs durant ce mercato estival. Car en effet, à 25 ans, il est peut-être venu le temps de devenir le buteur providentiel d'une équipe au lieu d'assurer les intérim chez les Red Devils pour l'international mexicain.



La Juventus insiste pour Verratti

La prolongation et la revalorisation du contrat de Marco Verratti tardent à se concrétiser. La Juventus Turin ferait tout pour en profiter.

Marco Verratti et son entourage veulent que le contrat de l'international italien soit revu à la hausse par le PSG. Ils considèrent que le joueur a apporté suffisamment de garanties la saison passée pour être considéré au même titre que les autres joueurs sur le plan économique. L'agent de l'international italien a déclaré avoir demandé un bon de sortie du club qui lui a été refusé. La Juventus serait toujours intéressée par le joueur de 20 ans selon *Tuttosport*.



ISCO

«La qualité de l'équipe est impressionnante»



Coentrao et Di Maria contre Bale

Hier, nous vous annoncions sur Europafoot l'incroyable offre du Real Madrid pour s'attacher les services de Gareth Bale. En effet, Tottenham aurait refusé 93 millions d'euros pour sa star... Ce dimanche, le site Espagnole « As » indique que le Real aurait fait une nouvelle offre à Tottenham pour l'international Galois. Celle-ci pourrait peut-être convaincre les Spurs, mais rien n'est moins sûr... Florentino Pérez serait prêt à offrir Angel Di María et Fabio Coentrao au club Londonien, en plus d'une savoureuse enveloppe de 60 millions d'euros contre Gareth Bale. Le feuilleton va-t-il toucher à sa fin dans les prochaines heures ?

C'est un Isco Alarcón heureux qui a réagi à la victoire sur le Paris-Saint-Germain (0-1). Le milieu de terrain du Real Madrid se montre confiant pour la suite. «La qualité de l'équipe est impressionnante. Nous sommes un groupe jeune, plein de ressources et avec un bel avenir. Je suis content du travail que nous produisons. Nous sommes une grande équipe, avec de grands joueurs et une excellente attitude. Nous sommes sur le bon chemin».

Gundogan, alternative à Fabregas ?

Alors que Manchester United tente d'enrôler Cesc Fabregas, la direction des Red Devils aurait coché le nom d'Ikay Gundogan en cas d'échec avec le Catalan.

Lors de ce mercato estival, le choix numéro un de Manchester United et de David Moyes pour son milieu de terrain reste Cesc Fabregas. Alors que les négociations perdurent entre le FC Barcelone et le club anglais, la direction mancuniène aurait d'ores et déjà opté pour sa solution de repli.



TRANSFERT

L'ES Sétif soupçonne une ancienne blessure du Centrafricain Hilaire Momi

L'attaquant international centrafricain, Hilaire Momi, que l'ES Sétif envisage d'engager, va subir des tests médicaux approfondis après que la direction de la formation de Ligue 1 algérienne de football ait soupçonné une ancienne blessure du joueur, a-t-on appris auprès d'une source proche du club sétifien.

Momi, qui a rejoint Sétif vendredi, a passé une première visite médicale le lendemain mais qui «n'a pas été rassurante», a affirmé cette source à l'APS, ajoutant que l'attaquant de 23 ans devrait être la dernière recrue du champion d'Algérie sortant dans le cas où les examens en question seraient positifs. Le joueur a évolué durant les deux dernières saisons au FC Le Mans, rétrogradé en division d'honneur française, suite à d'importants problèmes financiers.

L'ESS, en quête d'un attaquant de pointe de valeur pour pallier le départ d'Amine Aoudia parti vers Dynamo Dresden (Div. 2, Allemagne), a prévu d'autres solutions de rechange si l'attaquant centrafricain, l'auteur du 2e but de sa sélection contre l'Algérie en octobre 2010 Bangui (2-0), ne venait pas d'être retenu, indique t-on de même source.

COUPE DE LA CAF (2^e J/GR B) Khaled Gourmi incertain face au CA Bizertin

Le milieu offensif de l'ES Sétif (Ligue 1 algérienne de football), Khaled Gourmi, blessé, est incertain pour le match en déplacement face au CA Bizertin (Tunisie), prévu dimanche 4 août au stade Radès de Tunis (22h00), comptant pour la 2e journée (Gr B) de la coupe de la Confédération africaine (CAF), a-t-on appris dimanche auprès du club sétifien.

Gourmi s'est blessé lors du match amical disputé samedi soir face à la formation de Tadjenant (1-1), disputé au stade du 8 mai 1945 de Sétif. L'international A' devra subir ce dimanche des examens approfondis pour connaître avec exactitude la nature de sa blessure, et la période de son indisponibilité. Outre Gourmi, l'attaquant El Aid Madouni a contracté une blessure «sans gravité», lors de la séance d'échauffement avant ce test amical. L'Entente devra effectuer le déplacement en Tunisie le 2 août, soit à 48 heures de son match face au CA Bizertin. Lors de la première journée de la Coupe de la Confédération, disputée ce week-end, le champion d'Algérie a été tenu en échec par les Congolais du TP Mazembe (1-1), et les Tunisiens du Club Athlétique Bizertin ont ramené le nul (1-1) de Rabat face au FUS Rabat.

A l'issue de la première journée, les quatre clubs de cette poule sont à égalité avec un point. Les deux premiers se qualifient pour les demi-finales.



EQUIPE NATIONALE

Ils font l'actualité à quelques jours du match Algérie-Guinée

S. Ben

Alors que le coach de la sélection algérienne de football, Vahid Halilhodzic tardé à livrer la liste des joueurs devant participer au prochain stage prévu à partir du 11 août au centre technique national de Sidi Moussa (Alger), en prévision du match amical face à la Guinée, prévu le 14 août au stade de Mustapha Tchaker de Blida (20h30), certains internationaux font l'actualité et reprennent la compétition.

Le point de la situation de certains d'entre eux : lors du match amical disputé samedi dernier à Hamburg, entre Hamburg SV (Allemagne) et l'Inter Milan (Italie), sanctionné par un nul (1-1), l'attaquant algérien Ishak Belfodil, signataire d'un contrat de cinq saisons avec l'Inter en provenance du FC Parma, a fait son apparition à la 62^e minute de jeu à la place de l'auteur de but milanais.

Les Milanais ont ouvert le score grâce à leur nouvelle recrue, l'Italo-argentin, Mauro Icardi qui trompait le gardien de Hamburg, Jaroslav Dobrovsky d'une frappe sans contrôle (1-0, 2'). Et il a fallu attendre la 47^e minute pour voir Hamburg égaliser grâce à une tête du Letton Artjoms Rudnev (1-1). D'autre part, il est utile de savoir que Belfodil (21 ans) a été retenu par l'entraîneur Walter Mazzari dans le groupe lombard, en vue de la tournée d'été aux Etats-Unis. L'Inter prendra part à la Coupe internationale Guinness, prévue du 27 juillet au 7 août avec la participation de plusieurs équipes européennes à l'instar de Chelsea, Milan AC et la Juventus.

De leur côté, les internationaux algériens Hassen Yebda et Yacine Brahimi, ont bien participé au match amical de leur équipe, espagnole de Granada FC (Liga) qui s'est incliné face à la formation anglaise de Watford FC (Championship) sur le score de 2-0, en match disputé samedi à Vicarage Road. Les buts de cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre de la préparation des deux clubs pour la nouvelle saison 2013-2014, ont été marqués par Fabbri et Anya pour Watford, dirigé par l'entraîneur italien Zola. Les deux joueurs algériens ont été alignés d'entrée lors de cette rencontre amicale. Yacine Brahimi était à l'origine de quelques occasions dangereuses malheureusement mal négociées par ses partenaires.



Son compatriote, Yebda est crédité d'une partie honnête, lui qui retrouve la compétition après plusieurs mois d'absence à cause de blessures à répétition. Pour sa part, le défenseur Carl Medjani, a effectué vendredi soir son baptême avec sa nouvelle équipe, l'Olympiakos Le Pirée (div 1 grecque), à l'occasion du match amical disputé face aux Allemands du VfB Stuttgart (0-0).

L'entraîneur espagnol de l'Olympiakos, Michel, a lancé le joueur algérien dans le bain en seconde période (65e), lorsqu'il a effectué un large remaniement de son équipe. Medjani a fait son apparition en effet en compagnie de sept autres joueurs.

Medjani (28 ans) s'est engagé mercredi dernier avec le club champion de Grèce pour un contrat de trois saisons, en provenance de l'AS Monaco. Adlène Guedioura a disputé avec son club anglais Nottingham Forest un match amical contre Montherwell vendredi dernier. Adlène a été crédité d'une belle prestation durant les 723 minutes qu'il est resté sur le terrain. Le match s'est soldé sur le score d'un but partout alors que l'autre Algérien, nouveau venu au club, à savoir Djamel Abdoun, devrait patienter avant de se voir titularisé. Ce qui est compréhensible de la part du coach de l'équipe.

L'attaquant des Verts Abdelader Ghézzal a disputé samedi dernier son premier match amical avec Bari. C'était contre Chievo Verone où l'équipe de Ghézzal a été sévèrement battue (3-0). En tous les cas, l'Algérien a été incorporé en cours de match et plus précisément en seconde période. Medhi Lacen et son équipe Getafe ont perdu leur match amical de samedi dernier contre Hércules (1-0). Cela n'a pas empêché l'Algérien d'être titulaire à part

entièrre comme d'habitude. De son côté, Saphir Taider a été incorporé d'entrée lors du match amical disputé par son équipe le FC Bologna contre Kalloni. Taider et son équipe ont été battus dans ce match. Le milieu de terrain international Sofiane Feghouli a été convoqué pour affronter le Milan AC, hier soir à Mastala, au moment où on mettait sous presse en match d'ouverture du tournoi International Champions Cup 2013.

Miroslav qui a remplacé Ernesto Valverde en juin dernier, a fait appel à l'Algérien dans sa liste des 21. L'International Champions Cup 2013 est une compétition à élimination directe qui regroupe huit équipes dont Chelsea, l'Inter, la Juventus, le Real, Los Angeles et Everton. Par contre, la nouvelle recrue algérienne de l'Udinese, Essaid Belkalem n'a pas été enregistrée dans la liste UEFA du club italien en prévision du 3^e tour préliminaire de l'Europa League contre Siroki Brijeg, prévu le 1^{er} et le 8 août prochain, ce qui confirme un peu plus la piste de son prêt pour le club anglais de Watford (Championship). L'AS Saint-Etienne (Ligue 1 française de football), a trouvé un accord avec le club italien de Torino, pour le transfert du défenseur international algérien, Faouzi Ghoulam. Après avoir songé à abandonner la piste du joueur algérien, Torino est revenu à la charge en multipliant les offres. La dernière, approchant les trois millions d'euros, a été acceptée par le club stéphanois. Reste donc le cas, entre autres, de Djebbour (Olympiakos) qui est annoncé à Hull City et celui de Slimani (CR Béïlouzid) qui devrait discuter avec les responsables nantais pour un éventuel engagement.

Quant au gardien de but Rraiss M'boli, il est toujours à la recherche d'un club...

Mondial-2014 de Volley-ball (Zone 1-Afrique) Coup d'envoi à Chlef du tournoi qualificatif

Le coup d'envoi du tournoi international de volley-ball hommes «zone Une» regroupant l'Algérie, le Maroc , la Tunisie et la Libye, qualificatif pour le Mondial-2014 en Pologne, sera donné lundi à la salle omnisport «Mohamed Nasri» de Chlef. Les rencontres de ce tournoi, qui s'étaleront sur 3 jours, et dont le coup d'envoi sera donné en présence des autorités de la wilaya et des représentants de la Fédération internationale de volley-ball (FIVB) et des fédérations des pays participants, débuteront lundi en soirée avec un ouverture, «Tunisie-Maroc», puis «Algérie-Libye».

Le reste des rencontres est établi suivant le programme arrêté par les organisateurs: à savoir Libye- Tunisie et Algérie- Maroc (mardi) et enfin Maroc-Libye et Algérie-Tunisie (mercredi). Selon les organisateurs, seules les deux premières équipes seront qualifiées au prochain tour qui aura lieu en Tunisie. Toutes les conditions ont été réunies pour permettre le bon déroulement de cette manifestation sportive, ont indiqué les organisateurs, précisant que, outre la salle de compétition «Nasri», celle de Oued Sly nouvellement réalisée, est également mise à la disposition des équipes participantes pour y effectuer leurs séances d'entraînement durant le tournoi.

APS